L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 4 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 13 juillet 1944

Lettre d'Ottawa

LE DEPUTE LIBERAL G. McGEER DIT QUE NOUS VIVONS SOUS LE REGIME DE LA PLOUTOCRATIE AU PAYS

Le débat sur le budget tire sur sa fin.—M. Maxime Raymond prétend que notre politique financière est antifamiliale.—Le Leader du Parti Canadien, M. Liguori Lacombe, est suspendu de la Chambre pour une période de sept jours.—On parle de nouveau d'élections générales tenues au cours de l'automne.—Les libéraux se préparent à célébrer le 25e anniversaire de M. King à la direction de leur parti.

Ottawa—La Chambre des communes a su disposer rapidement du sous-amendement de la C.C.F. proposé sur le budget; elle n'a pas progressé aussi vite avec l'amendement conservateur progressiste. Depuis huit jours, les députés, malgré la chaleur accablante, ont discuté du budget, et ils ont terminé la semaine sans prendre le vote sur l'amendement conservateur progressiste.

UNE REFORME MONETAIRE

L'un des discours les plus éloquents que l'on a entendu est celui que M. McGeer, député libéral de Vancouver-Burrard, a prononcé contre le présent régime financier du pays. Le député de Vancouver-Burrard est un champion des réformes monétaires, depuis qu'il est au parlement canadien. Il a annoncé qu'il ne se représenterait plus lorsqu'il aurait terminé sa présente durée d'office. Dans sa dernière session comme représentant du peuple, il a combattu avec plus de vigueur que jamais en faveur des réformes monétaires. Ses discours, d'un éloquence enlevante, font penser aux dernières notes claironnantes du chevalier d'autrefois, conviant ses frères d'armes à la bataille, avant de tomber pour ne plus se relever.

M. McGeer rappela, au début, ce que M. Mackenzie King disait il y a quelques années. "Dès qu'une nation renonce au contrôle de sa monnaie et de son crédit, déclarait alors le premier ministre, peu importe qui fait les lois. L'usure, installée à la direction des affaires, ruinera la nation. Jusqu'à ce que la régie de l'émission de la monnaie et du crédit soit rendue au gouvernement et reconnue comme sa responsabilité la plus évidente et la plus sacrée, il est inutile de parler de souveraineté du parlement et de démocratie. Voilà des paroles énergiques qui constituent un puissant argument et dont la Chambre doit tenir rigoureusement compte avant qu'il soit trop tard."

LE TABLEAU DE NOTRE DETTE

Puis le député de Vancouver-Burrard traça à grands traits l'histoire de notre dette nationale. En 1914, au début de la dernière guerre, notre dette nette était d'environ 400 millions de dollars. En 1920, après quatre ans de guerre et deux ans de démobilisation, elle atteignait deux milliards de dollars. Ce fut alors l'époque des budgets équilibrés de manière à réaliser des surplus qui servissent à diminuer la dette nationale. Il en fut ainsi jusqu'à 1930, alors que la crise économique éclata. Cette politique ne réussit à réduire la dette nationale que de $250,000,000 environ. L'ère des déficits s'ouvrit. En 1938, on tenta de revenir à la politique des budgets équilibrés de manière à réaliser des surplus devant servir à diminuer la dette netionale, mais le succès ne couronna pas les efforts du ministre des Finances d'alors A la veille de la déclaration de la présente guerre, le gouvernement canadien annonçait un autre déficit.

Ce qui s'est passé depuis 1939, nous le connaissons mieux. M. McGeer en a brossé un tableau rapide. D'après un rapport de la Banque du Canada, la dette nette du pays, au 31 août 1939, se chiffrait par 4,693 millions de dollars, tandis que, le 31 décembre 1943, elle s'élevait à 11,300 millions de dollars. Et ce n'est pas fini. Le présent budget ajoutera à ces 11,300 millions un autre montant de 3,200 millions pour l'exercice courant. Les facteurs présentement connus nous permettent donc de dire que la dette totale s'élèvera, à la fin de la présente année financière, à 14,500 millions de dollars.

En résumé, de 1914 à 1920, la dette nationale a passé de 400 millions à deux milliards; de 1920 à 1930, de deux milliards à trois milliards; de 1930 à 1940, de trois milliards à quatre milliards en chiffres ronds; de 1940 à 1945, elle passera de quatre milliards à quatorze milliards et demi de dollars.

Pourrons-nous continuer de la sorte? Non, dit le député de Vancouver-Burrard. Les nations sont comme les individus, continua M. McGeer. Un jour vient où le fardeau de la dette est intolérable à porter. Alors quelque chose craque. Cette tension est devenue intolérable à l'heure actuelle. Comment le pays pourra-t-il porter cette dette d'une quinzaine de milliards et faire face en même temps au travail de la reconstitution de l'après-guerre? C'est ce que le député de Vancouver-Burrard se demande et bien d'autres avec lui.

REGIME PLOUTOCRATIQUE

La population, a dit M. McGeer, est en révolte contre le maintien d'un régime financier qui ne lui laisse rien à espérer en fait de création et de distribution de richesse. La situation est telle que, à moins de changement, le lot de la présente génération, comme de toutes celles à venir, sera de payer perpétuellement des intérêts croissants sur une perpétuelle dette pyramidale.

A retenir particulièrement ces mots du député de Vancouver-Burrard: "Nous ne sommes pas aujourd'hui en présence d'une démocratie, mais d'une ploutocratie, aveugle, indifférente et esclave de règles de sa propre création, ploutocratie que ses méthodes stupides et surannées conduisent au suicide. Le moment est venu depuis longtemps de faire la revision complète de notre système monétaire en ce qui concerne les finances publiques."

M. McGeer reconnait bien que l'on a fait quelque chose au pays dans la voie de la réforme. Mais l'essentiel est encore à venir. Le gouvernement cède à un monopole privé la faculté d'émettre de la monnaie. Il crée ce monopole, le subventionne avec du numéraire de la Banque du Canada, puis s'en va à la faillite en empruntant des écritures comptables ayant pour couverture les réserves de la Banque du Canada, de conclure le député de Vancouver-Burrard. M. McGeer n'a jamais dit aussi vrai.

Tant que le gouvernement canadien ne contrôlera pas l'émission de sa monnaie et de son crédit et qu'il en cédera le privilège à un monopole privé, comme le disait le premier ministre King il y a quelques années, peu importe qui fait les lois, parler de souveraineté du parlement et de démocratie est vain et futile.

Il est malheureux que les dirigeants du capitalisme ne se rendent pas compte de la nécessité de cette réforme. Le capitalisme doit demeurer. Mais, pour qu'il demeure, il doit se réformer. Cette réforme serai le meilleur moyen de lutter contre la vague de socialisme qui, en ce moment, passe sur le pays.

BUDGET ANTIFAMILIAL

M. Maxime Raymond, leader du Bloc Populaire canadien, a soulevé un autre point. Il a soutenu que notre effort de guerre dépassait nos moyens, qu'il nous conduisait à la ruine, qu'il était une violation des promesses faites au peuple. Le gouvernement taxe sans tenir compte des charges de famille. Il y a un minimum pour vivre, et plus la famille est nombreuse plus il en coûte cher pour vivre. "Le présent budget, comme les autres, est antifamilial, a dit le leader du Bloc populaire canadien. On aurait dû dégrever ceux qui ont un salaire inférieur au coût de la vie, particulièrement

(Suite à la page quatre)

Mort en Italie

Un ancien étudiant du Collège Sacré-Coeur de Sudbury serait mort en Italie. M. et Mme J.-W. Rochon, de Sturgeon Falls, ont reçu une nouvelle leur annonçant la mort de leur fils, le lieutenant Laurent Rochon. Il manquait à l'appel depuis le 17 janvier. Agé de 22 ans, Laurent Rochon s'est enrôlé en 1942 et a fait son entrainement d'officier à St-Jérôme, Brockville et Farnham. Il est traversé outre-mer au mois de mai 1943, et au mois d'octobre fut transféré en Italie. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Travail dans les chemins

Le département Ontarien de la Voirie annonce qu'on arpentera les principeux chemins desservant les trois grandes mines de nickel dans le district de Sudbury. Les arpenteurs donneront un rapport sur les chemins Sudbury-Frood, et Sudbury-Azilda-Chelmford. Cette dernière route dessert Murry Mine et Levack. Il faudra redressir et niveller les chemins pour les rendre adéquats. En plus, le département a l'intention de renouveller la surface du chemin Murray-Azilda, une partie du chemin Capreol, et le chemin Falconbridge.

Service aérien dans Sudbury

Sudbury deviendra le centre clef dans un nouveau service aérien privé qu'un groupe du personnel de l'aviation canadienne est en train de promouvoir. La compagnie—qui portera le nom de "Litoplane Air Service Company Limited"— a déjà obtenu une charte du Dominion. La compagnie établirait des aéroports pour envolées privées et routes secondaire au Canada. W. A. Wilson, de 22 rue Eyre, à Sudbury, un des promoteurs, qui est employé actuellement à Toronto, a dévoilé ces détails à Sudbury. M. Wilson est maintenant de l'aviation civile après trois années de service avec l'aviation canadienne. Il dit que les plans actuels demandent un aéroport près de Sudbury, avec d'autres à Timmins et Toronto.

La vengeance est douce, mais. . .

La vengeance peut être douce, mais elle est coûteuse aussi. Frank Gratton, de 442 chemin Coniston, s'en est aperçu en cour de police à Sudbury quand le magistrat lui imposa une amende de $5 et les frais pour avoir attaqué Paul Joli, de Markstay. Gratton a avoué l'assaut, mais a dit à la cour qu'un groupe d'hommes l'avait battu l'hiver dernier à Markstay. Et Joli se trouvait parmi le groupe. Gratton avait décidé de se venger et battre ses assaillants un à un. Joli étant le premier sur la liste, s'est fait rossé quand les deux se sont rencontrés dans une buvette. Le magistrat a avisé Gratton qu'il ne pouvait prendre la loi entre ses mains.

A la Régie des Prix

Un ancien bailli de Sudbury, R. M. Arthur, a été nommé administrateur des loyers, avec le bureau de la Régie des Prix. La Régie des Prix annonce une autre nomination, celle de R. Cummings, de Gore Bay. Il devient officier d'enquête pour l'île Manitoulin.

LE BANQUET DES "ANCIENS"

Après la messe de 10.30h. à l'église St-Alphonse où un grand nombre d'anciens et leurs dames communièrent, les anciens se rencontrent tous dans la salle de banquet de l'hôtel Norton-Palmer. Voici le menu:

Cocktèle aux fruits. Hors-d'oeuvre. Jambon sucré. Pommes de terre en purée. Petits pois. salade "Chef". Petits pains et beurre. Crème glacée. Café.

Avant la crème glacée, le président, M. Aimé Rémillard proposa un "toast" à la santé du roi d'Angleterre, du président des États-Unis, à notre Alma Mater, le collège Sacré-Coeur de Sudbury.

Pendant le café, quelques allocutions: le président de la section du sud, Aimé Rémillard nous exprime sa joie de voir un si grand nombre d'anciens et leurs dames, d'élèves actuels et de leurs parents réunis dans cette salle.

Le R. P. Belcourt, s.j., aumônier des anciens, remercie l'assistance d'avoir répondu si bien à l'appel; nous espérions et aurions cru à une grande réussite si nous avions pu réunir une quarantaine d'anciens et leurs dames mais ce fut un plein succès en vous voyant réunis au nombre de cent vingt-trois. La section du sud va vivre et très fortement. Un grand merci à l'organisateur de cette fête, celui qui a dépensé temps, argent, énergie, pour sa pleine réussite, Me Roger DesRosiers.

Cette année, les deux finissants du sud entreront tous deux au séminaire de London. Ça montre que les élèves que vous nous envoyez vous font honneur. M. Denis Janisse, président de "L'Oeuvre de l'aide aux étudiants", en voyant tant de figures connues jadis, nous remémore ses jours heureux du collège. Surtout ses professeurs dont un, le Pere Henri Gauthier, s.j. qui lui revient souvent sur les lèvres. C'est on fait le meilleur des souvenirs pour les anciens. Tous l'ont connu et apprécié. Les circonstances ont voulu qu'il ne soit point parmi nous aujourd'hui, le devoir l'appelle ailleurs.

M. Michel Collin, président de l'association générale des Anciens explique un peu ce qui se passe chez les anciens à Sudbury. Nos activités: réunions le 4ième dimanche de chaque mois, arbre de Noël, fête de Dollard, souper au chiard, smokers, bingos, pères et fils, et que d'autres. Elle est vivante notre association et votre section du sud promet de l'être par la belle assistance d'aujourd'hui.

M. Aimé Rémillard remercie les orateurs et nous propose une excursion sur l'eau, ou le pique-nique de la St-Jean-Baptiste à Pointe-aux-Roches.

On remarquait M. et Mme Onile Lafrenière, M. et Mme A. Labelle, M. L.-A. Piquette, Gaston Adam, Me Roger DesRosiers, Me Léon Lalande.

Il est tué dans un accident

Bien qu'on ne l'ait pas identifié officiellement, on croit que l'aviateur Léo St-Louis, de Sudbury, a été tué dans un accident d'aviation au Labrador. Mme St-Louis, son épouse, qui demeure à 519 rue Notre-Dame, a reçu la nouvelle samedi dernier. Selon la nouvelle parvenue du Labrador, 11 aviateurs furent tués dans l'accident.

Bien qu'il soit mort dans un accident d'aviation au Labrador, son service a été chanté à Sudbury. Mgr J.-H. Coallier, a chanté le service dans l'église St-Jean-de-Brébeuf. L'aviateur St-Louis, ancien policier à Sudbury, était paroissien de St-Jean-de-Brébeuf. Il laisse pour le pleurer, son épouse et un fils âgé de 3 ans, demeurant à 519 rue Notre-Dame, ainsi que sa mère, Mme Lavoie, de Cache Bay, deux soeurs et cinq frères.

A la Commission de Santé

Le Dr W. J. Cook, qui était officier de Santé à Sudbury depuis 33 ans, a démissionné. Il a donné sa démission à la Commission de Santé. La commission, toutefois, a refusé d'accepter avant de pouvoir discuter la chose avec le conseil de ville. Le Dr Cook a donné pour raison son état de santé. Il dit qu'il était temps d'avoir un officier de santé pour Sudbury et les environs qui donnerait tout son temps à la tâche. Et il trouvait la tâche trop onéreuse. On ne croit pas que la démission du Dr Cook soit acceptée avant la fin de l'année.

Permis pour une école séparée

La commission des écoles séparées de Sudbury a obtenu un permis de construction pour une valeur de $155,000. Le permis couvre la construction de deux nouvelles écoles et l'agrandissement d'une troisième. La plus grande école sera construite à l'angle de la rue Jean et du chemin Frood, dans le Donovan. L'école possédera huit classes. On vient de commencer les travaux à cette école ainsi qu'à la nouvelle aile de l'école St-Joseph sur la rue Queen. Une école de quatre classes sera érigée sur la rue Régent.

La Vénérable K. Tékakouitha

Dimanche dernier, le 2 juillet, le R. P. Georges Mongeau, Jésuite de Montréal, donnait une conférence avec projection lumineuses sur la vénérable Kateri Tekakwitha, dans la salle Ste-Anne. Cette soirée était sous le patronnage du R. P. Rosaire Legault, s.j. curé, et sous la présidence d'honneur de M. le docteur Rodolphe Tanguay, président de la Société Historique du Nouvel Ontario. La partie musicale avait été confiée à Mlle Jeannine Laferrière, pianiste de renom.

Nous donnons ci-dessous, un bref résumé de cette conférence historique, illustrée par des diapositives qui ont été préparées avec un grand soin par un artiste de Montréal, M. F.P. Topp.

Sur les bords de la Mohawk

Dans la première partie de sa conférence sur "Kateri Tekakwitha" le lis des bords du St-Laurent, le R. P. Georges Mongeau, S.J., nous fait suivre les traces des premiers missionnaires aux pays Iroquois.

Le mot "Tekakwitha" veut dire, "Celle qui avance en étendant la main", allusion aux yeux malades de la jeune fille, ou bien encore "Celle qui met de l'ordre dans la maison".

Cette petite vierge iroquoise parut, au milieu du XVII siècle, comme un beau lis sur les bords de la rivière Mohawk, à Ossernenom, où quelques années auparavant St-Isaac Jogues et ses deux compagnons furent martyrisés.

ORPHELINE

Elle naquit, en 1656, d'un père Iroquois païen et d'une mère algonquine chrétienne, native des Trois-Rivières, emmenée captive et mariée à son maître. A l'âge de 4 ans la petite Tekakwitha perdit son père, sa mère et son petit frère. Elle fut adoptée par un de ses oncles, ancien chef du village.

Dès sa petite enfance, Catherine se montra intelligente, adroite, aimable, d'un amour du travail très rare chez la femme sauvage. Un peu plus tard on remarqua son extrême adresse pour tous les ouvrages d'art et de luxe; ce travail la retenait à l'intérieur et servait admirablement son goût de la vie solitaire.

Ses tantes décidèrent qu'il fallait sans plus tarder pourvoir à son établissement, mais elle refusa.

Il était réservé au P. Jacques Lamberville, de prendre en main la culture de cette belle âme, de la préparer au baptême, et d'affermir les bases de sa vie nouvelle. Lors-

(Suite à la page quatre)

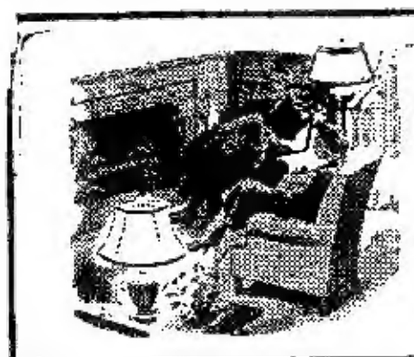

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

PAS CETTE FOIS

Lorsque les circonstances obligent les femmes à remplacer les hommes, il semble fatal que leur mise, leur allure, leur maintien s'en ressente et que leur beauté se modifie à cause des exigences de leurs nouvelles fonctions. C'est ce qui se produisit lors de l'autre guerre quand au nom de la simplicité, mais d'une simplicité mal comprise, la mode versant dans l'exagération, préconisa la robe chemise et la coupe à la garçonne.

Aussi n'est-ce pas sans une certaine appréhension qu'on a vu les femmes se diriger vers l'armée, et prendre dans le commerce, l'industrie, aux affaires les places laissées vacantes par suite de l'appel aux armes.

La mode, cette fois s'est bien gardée de cette erreur. Bien qu'elle mette la simplicité au-dessus de tout, qu'elle la prône, elle vise surtout à sauvegarder la féminité. L'élégance peut être dépourvue de toute frivolité, on sent que cette recherche est voulue et qu'à la faveur du détail la personnalité en est marquée.

Les colifichets disparaissent, les fanfreluches ne sont plus de saison, mais cette simplicité à l'extrême s'enveloppe de tant de distinction qu'elle n'en a que plus de charme.

Les cheveux raccourcissent sans doute, dès qu'on n'a plus le temps de les boucler, mais la coiffure n'a pas pour cela cédé une parcelle de sa grâce. Les nuques peuvent perdre leurs bouclettes, il n'y a pas à craindre le retour des cheveux plaqués.

La coiffure demeure l'élément de beauté par excellence et ce sera l'un des grands succès de notre époque d'avoir su, dans un temps qui demande tant aux femmes, trouver la formule exacte de beauté concordant avec les exigences nouvelles.

Courrier de Lysette

D.— L'art de la décoration d'un foyer est un talent absent chez certaines maîtresses de maison. On constate des manques notoires de goût et d'esthétique chez des femmes supposées bien cultivées. Ne pensez-vous pas que quelques conseils à ce sujet pourraient faire le bénéfice de plusieurs de vos lectrices. — ESTHETE

R.— Le sens de l'esthétique n'est malheureusement pas le partage de toutes les maîtresses de maison. C'est pourquoi, on remarque souvent des logis richement meublés, mais dénotant une absence totale de bon goût. On est naturellement porté à placer dans ce cadre désenchantant des personnes sans culture et sans éducation, mais on a des surprises parfois et on voit nombre de femmes supposées raffinées ne sachant pas comment orner un foyer. Ce n'est pas tant la richesse comme le choix approprié de l'ameublement et des accessoires du foyer qui fait l'atmosphère agréable et accueillant.

• •

D.— Je suis une jeune fille de dix-neuf ans, on me dit assez jolie et sympathique, mais je suis orgueilleuse, indépendante et volage. J'ai reçu plusieurs jeunes gens, qui m'ont aimée, mais je les traitais en camarades. Il y en a un que je crois aimer parfois, mais d'autres fois, il me tombe sur les nerfs. Voilà deux mois, il m'a dit qu'il avait une autre amie à son camp et je n'ai pas aimé cela. Croyez-vous que je pourrais l'aimer un jour? — OU EST MON COEUR?

R.— Je n'en sais rien et cela n'a dans le moment aucune importance. Ce qui presse le plus, ce n'est pas d'aimer c'est de vous préparer à une vie heureuse. Et pour cela, il faut agir sur votre propre caractère. Quand on connait ses défauts, il ne faut pas tarder une heure de s'atteler à la tâche de les corriger. Ceux que vous avouez nuiront à votre bonheur tant que vous ne les aurez pas surmontés. Alors seulement, vous pourrez accueillir l'amour. Ce sera celui dont vous me parlez ou un autre, peu importe. A votre âge on a du temps devant soi. Il est probable que votre amour propre est pre plus engagé que votre coeur dans cette aventure et que si le jeune homme ne vous avait pas habilement parlé d'une autre, il vous serait demeuré indifférent comme les autres.

• •

D.— Mes cheveux étaient très blonds mais depuis un an environ ils ont beaucoup bruni. Pourriez-vous m'indiquer un procédé pour les ramener à leur couleur première sans les gâter? — BLONDINETTE.

R.— Il se vend des produits destinés à prolonger l'éclat des cheveux blonds. Ils doivent porter la garantie qu'ils n'altèrent pas la qualité du cheveu. Je vous engage à laisser brunir vos cheveux si vous ne pouvez prolonger leur couleur première sans les teindre car rien ne vaut une chevelure de couleur naturelle.

• •

D.— Je suis vraiment en peine. Connaissez-vous un moyen de détruire les mites qui infestent ma maison? Tous les lainages qui j'ai —et comme j'ai de jeunes enfants j'en ai beaucoup—sont atteints. Que je les range dans les placards ou les tiroirs avec quantités de boules de naphtaline ,il sont toujours mangés. Je suis très propre et je nettoie souvent, mais rien n'y fait. —DECOURAGEE.

R.— La première chose à faire est de chercher où se trouve l'endroit où ces mites se reproduisent en abondance. Ce n'est peut-être un morceau de lainage, un tapis, le feutre des marteaux de votre piano, un meuble recouvert de mohair ou autre et il a sûrement un nid et c'est de là que les mites se répandent dans la maison et se logent un peu partout pour causer des dégâts. Il se vend des préparations, liquides qu'on vaporise, pour détruire les mites pour cinq années à venir; elles portent leur garantie et sont efficaces. A part la naphtaline qui préserve des mites mais ne peut atteindre tous les recoins comme un liquide vaporisé, il y a la térébenthine qui est excellente et le poivre aussi. En faisant la ménage de vos garderobes, passez un tampon imbibé de térébenthine sur les murs, les tablettes, les boiseries cirez le parquet. Cette dernière opération désinfecte et protège mais il faut découvrir ce nid qui vous cause des ravages.

LYSETTE

Le coeur d'un homme d'Etat doit être dans sa tête.—Napoléon

RECETTES

L'été et le temps des vacances n'apportent pas de grands changements dans la routine de la ménagère. Elle doit continuer à préparer trois repas par jour qu'il fasse bien chaud ou non. Des recettes vite préparées, des raccourcis, des mets pouvant être faits d'avance, peuvent cependant aider à rendre la préparation des repas une moins grosse corvée. A cet effet, la Section des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture suggère certaines recettes. La salade frigidaire aux pommes de terre est un repas en lui-même et le secret de sa saveur dépend des assaisonnements qui sont ajoutés alors que les pommes de terre sont encore chaudes.

• •

SALADE FRIGIDAIRE AUX POMMES DE TERRE

2 tasses de pommes de terre fraîchement cuites et chaudes
¼ de tasse de vinaigre
⅛ de c. à thé de sel
⅛ de c. à thé de poivre
¼ de c. à thé de sel de céleri
¼ de c. à thé de moutarde
¼ de tasse de marinades hachées
½ tasse de boeuf cuit haché ou d'une autre viande froide
½ tasse de fromage cheddar déchiqueté
½ tasse de céleri

Cuire les pommes de terre avec la pelure, les peler et les couper en cubes. Mélanger le vinaigre, le sel, le poivre, le sel de céleri et la moutarde, faire chauffer et verser sur les pommes de terre chaudes. Bien mêler et laisser reposer pendant une heure. Ajouter les autres ingrédients et mêler légèrement. Six à huit portions.

• •

PETITS PATES AU CARI (CURRY)

2 tasses de mie de pain rassis
2 tasses de viande cuite hachée
2 c. à thé d'oignon haché
½ c. à thé de poudre de cari
½ tasse de sauce de viande
1 oeuf
Sel et poivre au goût
2 c. à table de gras

Mélanger tous les ingrédients sauf le gras et bien mêler. Faire fondre le gras dans la poêle à frire. Laisser tomber le mélange par cuillérée dans le gras chaud. Aplatir légèrement et rôtir sur les deux côtés. Six portions.

• •

SOUPE AUX LEGUMES

3 c. à table de gras doux
3 c. à table d'oignon haché
2 c. à table de farine
3 tasses de lait.
1 tasse d'eau de cuisson des légumes, d'eau ou de lait
1½ c. à thé de sel
Quelques grains de poivre
1 c. à thé de sauce épaisse pour viande
1½ tasse de restes de légumes cuits ou en conserve, hachés finement.
Paprika.

Faire fondre le gras dans le dessus du bain-marie. Ajouter l'oignon et faire revenir directement sur le feu. Ajouter la farine; brasser jusqu'à ce que lisse. Ajouter graduellement le lait et l'eau des légumes et faire cuire au bain-marie, en brassant de temps à autre jusqu'à épaississement. Ajouter les assaisonnements, la sauce et les légumes. Faire réchauffer et servir, saupoudrer de paprika. Donne 5½ tasses de soupe.

• •

PAIN A LA FARINE D'AVOINE

1½ tasse de farine à pain
4 c. à thé de poudre à pâte
1¼ c. à thé de sel
4 c. à table de sucre
1½ tasse de farine d'avoine fine
2 tasses de lait
1 c. à table de gras doux, fondu.

Mêlez et tamiser la farine à pain, la poudre à pâte, le sel et le sucre. Ajouter la farine d'avoine et bien mélanger. Ajouter le lait et le gras fondu et battre jusqu'à lisse. Verser immédiatement dans un moule à pain graissé, d'une grandeur de 8" x 4" x 3". Faire cuire dans un four modéré (350 degrés F) pendant une heure environ. En retirant du four, badigeonner le dessus avec du gras fondu. Si le pain doit être tranché mince, laisser refroidir dans le moule.

La joie du coeur

Le rayon de soleil ranime toute plante:
Il faut la joie au coeur pour être brave et fort!
Que rien ne nous alarme et ne nous épouvante:
Et convainquons-nous bien qu'heureux est notre sort!

Marchons avec entrain, et que tout en nous chante:
Nous serons plus courageux, crânes, devant l'effort!
Quand la tâche sourit et se fait attachante,
Quelle suave paix! quel plaisant réconfort!

Le triomphe appartient à l'esprit optimiste,
Pénétré d'idéal, mais aussi réaliste,
Sachant qu'il doit agir pour atteindre son but.

La gaieté dans le coeur, l'espérance dans l'âme,
Aiguisent l'énergie, et ravivent la flamme
Qu'on avait éprouvée, en face du début . . .

Juliana ROUSSEAU

C'est le temps des fraises

Saviez-vous que les fraises comptent parmi les sources les plus riches de vitamines C? Voilà du moins ce qui vient d'affirmer le Service d'hygiène alimentaire du ministère des Pensions et de la Santé nationale.

Les fraises font leur apparition le long des routes et dans les champs qui n'ont pas été labourés depuis de longues années.

Plus que jamais cette année, il faudra s'accorder le plaisir de déguster les fraises de champs, de même que les fraises de jardins, non seulement parce qu'elles sont savoureuses, mais en raison de la nécessité de ne rien négliger dans la préparation de la meilleure diète possible en temps de guerre.

Les fraises contiennent plus de vitamines C que les sources habituelles reconnues: tomates, oranges et pamplemousses. Il faudra donc se donner la peine de les cueillir, en dépit du soleil brûlant et des piqûres de moustiques que cela peut occasionner!

La meilleure façon de tirer profit de leur richese est de les manger aussitôt après le cueillette, pendant qu'elles sont encore fraîches. On peut les servir à n'importe quel repas de la journée. La saison des fraises est bien courte, et toute la famille sera ravie d'en profiter.

Conseils ménagers

PERCEZ VOTRE BOITE A POUDRE

Une grande quantité de poudre de beauté se perd tous les jours, parce qu'il est difficile de ne pas en répandre. Mais voici une suggestion: Percez une multitude de petits trous avec une aiguille à tricoter dans le papier qui scelle la boîte, puis secouez doucement votre boîte sur la houppe. N'utilisez que ce qu'il vous faut pour vos opérations de camouflage.

• •

ATTENTION AUX TACHES

Essayez seulement de renouveler vos toiles et lingeries par le temps qui court et vous attacherez plus de prix à celles que vous possédez déjà. Surveillez les taches, et faites les disparaître.

• •

TACHES D'ENCRE FRAICHES

Enlevez-en le plus possible avec de l'eau. Employez ensuite du sel de citron (acide oxalique). Vous achèverez le travail avec une goutte d'ammoniaque. Les vieilles taches sont presque impossibles à enlever. Il faut donc les faire disparaître aussitôt que possible.

• •

BRULURES SUPERFICIELLES

Rincez dans l'eau fraîche puis exposez au soleil. Les brulûres profondes sont impossibles à faire disparaître.

Rouille: même procédé que pour les taches d'encre.

• •

TACHES DE FRUITS

Rincez immédiatement dans de l'eau claire, laissez quelque temps dans du jus de citron ou du vinaigre blanc et de l'eau. Employez le sel de citron dans les cas difficiles.

Chelmsford

MARIAGES

En l'église St-Joseph de Chelmsford, lundi dernier à 8 heures du matin, Mgr S. Côté P. D. bénissait le mariage de Mlle Marie-Jeanne Landry, fille de M. et Mme Joseph Landry, à M. Emile Rouleau, fils de M. et Mme Emile Rouleau. La mariée était accompagnée de son père, et M. E. Rouleau servait de témoin à son fils.

La mariée portait une robe en chiffon blanc; son voile était retenu par une couronne et son bouquet était de lys et de roses.

Après la cérémonie, il y eut réception à la demeure des parents de la mariée. Dans l'après-midi, le jeune couple partit en voyage de noces à Toronto.

Le même jour dans l'église de Larchwood le Rév. P. Perrault bénissait le mariage de Mlle Réjeanne Pilon, fille de M. et Mme Honoré Pilon, à M. Joseph Dumont, fils de M. et Mme Alphonse Dumont de Cartier. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une longue robe bleu pâle, et un voile blanc. La demoiselle d'honneur, Annette Dumont, soeur du marié, était vêtue de rose. M. Raymond Pilon, frère de la mariée, était garçon d'honneur. Le dîner de noces fut servi chez M. Pilon, et le souper chez M. Dumont. Le marié est instructeur au camp Borden et est retourné prendre son travail.

FUNERAILLES

Les funérailles de M. Herménégilde Rhéaume eurent lieu à l'église St-Joseph lundi le 26 juin à 9 heures du matin. M. l'abbé Michaud chanta le service. Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur, et en reçut les honneurs. Les porteurs honoraires étaient MM. Pierre Larocque, Wilfrid Montpellier, Oscar Montpellier, John Bradley et E. Ménard.

Les porteurs étaient MM. M. A. Sauvé, Eugène Rhéaume, Emile Montpellier, Auguste Rhéaume, Rosario Rhéaume. Le défunt était âgé de 70 ans. Il était fermier dans notre paroisse depuis 40 ans. Il est né à Ste-Marthe, Québec.

Il laisse pour le pleurer, ses quatre filles: Mmes E. Montpellier (Isella), T. Leclair (Mériza), de Chelmsford, A. Landry de Verner et L. Bradley de Sudbury; trois fils: Godefroi, Arthur et Edouard de Sudbury; quatre frères: R. Rhéaume de Chelmsford, Honorius et Arthur de Larchwood, et Eugène d'Espanola; trois soeurs: Mmes R. Bradley de Chelmsford, G. Sauvé de Sudbury, et J. Sauvé de Larchwood.

BAPTEME

A M. et Mme Léonard Leroux (née Auréa Chartrand) est née une fille baptisée sous les noms de Marie, Aurilda, Pauline. Parrain et marraine, M. et Mme Nestor Leroux, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Murielle Leroux.

Le soldat Devost et sa femme de Sydney, Nouvelle Ecosse, et M. et Mme Emmanuel Devost de North Bay visitaient leurs parents de Chelmsford en fin de semaine.

Un grand nombre de paroissiens de Chelmsford ont suivi la retraite fermée ou collège du Sacré-Coeur, prêchée par le Rév. P. Mongeau.

La désillusion fait la solitude du coeur.—G. Flaubert

• •

Il en coûte trop cher pour briller dans le monde.—Florian

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 13 juillet 1944

Honneur national et Conscription

Le Président national du parti conservateur, qui s'intitule aussi progressiste, M. McTague, a parlé l'autre jour à Guelph, Ontario. Il a droit comme tout le monde, d'avoir ses opinions, de les exprimer aussi, s'il se sent en veine de discours. Il peut encore parler au nom de son parti. La haute position qu'il occupe semble l'y autoriser. Mais nous nous demandons tout de suite s'il est bien qualifié pour interpréter convenablement la pensée et les sentiments des Canadiens français. Il a pourtant à Guelph, essayé de le faire.

La persistance du Gouvernement à garder ici, au Canada, les recrues qui ont subi leur entraînement militaire, a dit M. McTague, n'est qu'une "condescendance à l'égard de la minorité qui s'est exprimée, dans la province de Québec, au plébiscite" de 1941. M. McTague pense que le vote de Québec, lors du fameux plébiscite, ne représente plus le sentiment de la majorité de cette province. Elle aurait changé d'idées sous le coup des événements actuels. Nous devons, affirme-t-il envoyer des renforts à nos gars qui se battent avec les Alliés. Sans aucun doute, l'honneur national demande qu'un arrêté ministériel rende les hommes, conscrits pour la défense territoriale, susceptibles de servir outre-mer; et cela, sans une heure de retard.

Voilà qui est clair.

Nous voudrions poser une première question. A quelle source d'information M. McTague a-t-il appris que la majorité des citoyens du Québec (nous pourrions ajouter: des Canadiens français de tout le pays) ne sont plus opposés à la conscription pour le service outre-mer et n'importe où? Comment le sait-il? Pour se renseigner là-dessus avec certitude, il faudrait en appeler au vote de ces citoyens, faire un autre plébiscite. Nous avons de sérieuses raisons de croire que le résultat de ce second appel ne différerait pas sensiblement du premier. A défaut d'un tel moyen, des élections, qui ne sauraient maintenant tarder beaucoup, apprendront sans doute à M. McTague ce que Québec pense du problème de la conscription. En essayant de traduire l'opinion canadienne-française, il ne nous a guère révélé que la sienne. Il a cru prendre la main d'un autre pour lui tâter le pouls, mais c'est la sienne qu'il tenait.

Dans son discours, M. McTague a aussi rappelé que notre Industrie a besoin de plusieurs milliers d'hommes, et il a blâmé la politique du parti libéral relative à la main d'oeuvre. Le directeur du Service sélectif national, M. MacNamara, nous a renseignés, voici quelques temps, à ce sujet. Il a dit, à Toronto, que le Canada est acculé à la plus grande crise de main-d'oeuvre à laquelle il eut à faire face; crise qui atteindra probablement son plus haut point de gravité en octobre prochain. Où prendre les hommes qui soutiendront l'effort de toutes les industries essentielles à la guerre? M. MacNamara les a déjà trouvés, non dans les camps où les recrues s'entraînent pour la défense du Canada, mais au foyer et à l'école. Selon les dépêches, il a affirmé que des mesures plus sévères devront être prises quand à l'emploi des jeunes étudiants et des femmes mariées. Ce serait le seul moyen d'augmenter la population ouvrière du Canada.

Est-ce que l'honneur national, comme l'avenir de notre pays, n'exigerait pas qu'on laisse les jeunes étudiants à l'école et les femmes mariées au foyer?

La vérité est que le Gouvernement a trop entrepris; il n'a pas évalué à leur juste mesure nos capacités humaines. Pour mettre à exécution tous les projets militaires, qu'il a conçus ou qu'il lui ont été dictés, il croit nécessaire de saboter le foyer et l'école.

Touchons gravement, et sans précaution, à ce que la nation possède de plus essentiel, de plus vital; nous essaierons après de la sauver.

Drôle de politique! Pourrait-on blâmer les Canadiens français d'avoir vu clair depuis longtemps dans cette politique, et voudrait-on leur faire abandonner une opinion que les événements n'ont pas fini de confirmer?

L'église et le socialisme

Un catholique peut-il être socialiste? Peut-il appuyer un programme socialiste? Peut-il voter pour des socialistes? La question, tout le monde l'admettra, est d'un vif intérêt et surtout d'une grande actualité.

Les réponses peuvent varier suivant les milieux d'où elles viennent. Des faits récents le prouvent. Il en est une cependant qui surpasse toutes les autres en autorité, la seule qui pour les catholiques, vaille vraiment. C'est la réponse du Pape Pie XI s'est prononcé sur ce sujet dans l'encyclique Quadragesimo Anno et il l'a fait, à son habitude, de façon nette et précise. Pourquoi aller consulter Monsieur X ou Monsieur Y quand nous avons, pour notre plus grand bien, de telles déclarations. Malheureusement ces directives pontificales ne sont pas assez connues. Il faut les lires et les répandre. C'est dans ce but que l'Ecole Sociale Populaire vient de les publier en un feuillet de huit pages (no 36 de l'Actualité en Tracts) à des prix minimes: 3 sous l'exemplaire, 30 sous la douzaine, $2.00 le cent.

Allocations familiales

Un projet d'allocations familiales a été déposé à la Chambre des communes par le gouvernement. S'il faut se réjouir de voir enfin reconnu par les autorités canadiennes le principe de l'aide aux familles, exprimé dans les encycliques et appliqué déjà dans un bon nombre de pays, nous devons cependant remarquer que le projet pêche sur deux points importants.

1. Il ne tient pas compte des provinces. Elles ont dans ce domaine un droit qui ne peut être ignoré. Québec, entre autres, l'a constamment réclamé. C'est pourquoi l'application, au moins, de la loi devrait être laissée à chaque province.

2. Le projet suit dans le paiement des allocations le taux "décroissant" à partir du cinquième enfant. Cette mesure est souverainement injuste. Aucun pays ne l'a adoptée. Les uns ont le taux uniforme, la plupart suivant plutôt le taux "croissant". Dans un article que vient de publier la "Terre de Chez-nous", le P. Léon Lebel établit solidement la justice de ce dernier taux.

L'article est à lire. Il aidera nos représentants à Ottawa et nos corps professionnels et publics à réclamer vigoureusement le redressement des deux ponts que nous venons de signaler. Nous comptons sur leur intervention prompte énergique. Il y va de l'avenir des familles canadiennes-françaises qui seront particulièrement affectées par le taux "décroissant" Il y va aussi du bien général du pays. "Cette mesure d'exception odieuse, conclut le P. Lebel, si elle était votée dans sa teneur présente, ne ferait qu'élargir le fossé qui existe déjà entre les deux races de notre pays".

Résumé du nouveau budget

Aucune augmentation d'impôt.

Suspension de l'épargne obligatoire à partir du premier juillet 1944

Ajustement de l'impôt sur le revenu individuel pour faire disparaître certaines inégalités.

Ajustement de l'impôt sur le revenu des corporations et de l'impôt sur le surplus des bénéfices.

Abolition du droit de douanes sur les instruments aratoires

Dépenses de guerre considérablement accrues.

Dépenses et exigences du gouvernement fédéral de $6,000,000,000 et peut-être davantage en 1944-45.

Recettes prévues en 1944-1945 de $2,617,000,000.

Déficit prévu de plus de $3,200,000,000.

Dette nationale de $10,689,490,757., plus les obligations directes et indirectes du gouvernement fédéral.

Dépenses de guerre, depuis le début du conflit, de près de $16,000,000,000.

L'organisation corporative recommandée par l'Eglise

S. Em. le cardinal Villeneuve a félicité les agronomes à leur congrès annuel, de s'être constitués en corporation professionnelle et il a déclaré de nouveau que l'organisation corporative étendue à toutes les professions, telle que préconisée par l'encyclique Quadragesimo Anno, favorisait la démocratie et lui apporterait l'ordre et la paix.

C'est le corporatisme social, qui effraie tant le sénateur Bouchard et que le directeur du "Canada" dénonçait l'an dernier comme une institution fasciste dans une entrevue au Maclean's Magazine. Ceux qui s'en font les propagandistes sont encore en bonne compagnie.

Un mot du sénateur Vaillancourt

La philippique du sénateur Bouchard lui a valu des démentis de tous les groupements qu'il accusait d'être influencés par l'Ordre de Jacques Cartier. Comment se serait-il trompé à ce point? Un de ses collègues, le sénateur Vaillancourt a expliqué cette hantise des sociétés secrètes et de leur influence, en disant: "Je l'ai entendu en parler depuis près de trente ans. *Il semble très versé dans les affaires de ces sociétés*".

La justice est le pain du peuple; il en est toujours affamé. (Châteaubriand)

• •

La justice sans force, et la force sans justice: malheurs affreux. (Joubert)

• •

Il semble que bon nombre d'esprits sans malice se mettent à la torture pour raisonner de travers.
(Louis Veuillot)

Législation sur le mariage

2 — *Mariages Mixtes.* "Quand il s'agit de mariages mixtes, les interrogations au sujet du consentement doivent être faites conformément aux prescriptions C. 1095 — 1 No. 3° c.a.d. sans y être forcé, par aucune violence ou crainte grave, mais jouissant de la plus entière liberté. Les interrogations faites, "il n'est permis aucun rite sacré. Si on prévoit cependant que d'une omission naîtraient des inconvénients assez graves, l'Ordinaire peut permettre une des cérémonies habituelles. La célébration de la messe toutefois reste toujours exclue" et non seulement de la messe "Pro sponso et sponsa" mais de n'importe quelle messe, chaque fois que celle-ci, en raison des circonstances, peut-être considérée comme le complément de la cérémonie nuptiale. (Cf. Comm. Int. Sed. 10 nov. 1925 in Act. Ap. Sed. an 1925 pag. 583.)

Remarque. La présence passive. Pour certains pays le St-Siège avait toléré l'assistance passive du prêtre aux mariages mixtes illicites. Une telle assistance en vertu du nouveau Code n'est plus permie comme il a été explicitement déclaré par la Comm. Int. Cod. le 10 Mars 1920. (Cf. Act. Ap. Sed. an 1928 pag. 120.)

VI INSCRIPTIONS. "Une fois le mariage célébré, le curé ou celui qui le remplace en rédigera l'acte au plus tôt possible, écrivant sur les registres des mariages les noms des époux et des témoins, le lieu et la date du mariage et les autres indications prescrites par les livres liturgiques ou l'Ordinaire du lieu". Cet acte "c'est le curé lui-même qui doit le rédiger même quand le mariage est fait par un autre prêtre, son délégué ou bien par l'Ordinaire".

L'inscription toutefois au registre des mariages ne suffit. "Le curé doit, en outre, noter même dans le registre des baptêmes que telles personnes, ont, tel jour contracté mariage dans sa paroisse, comme du reste le prescrit le C. 470-2°". D'où il s'en suit que "si le baptême a été célébré dans une autre paroisse, le curé du mariage doit mettre au courant du mariage célébré le curé de la paroisse où a eu lieu le baptême pour le faire noter dans le registre des baptêmes. Cette communication il la fera soit directement soit indirectement, c.a.d. moyennant la curie épiscopale".

L'inscription du baptême enfin dans le registre des mariages et dans le registre du baptême est tellement importante que même lorsque le mariage a lieu selon les conditions anormales considérées par le C. 1098, le prêtre qui y aura assisté, ou à son défaut, les témoins ordinaires sont tenus solidairement avec les époux, de faire en sorte que le mariage contracté soit inscrit au plus tôt dans les dits registres". La nouvelle législation, à ce propos, sera traité dans un article spécial.

VII. TEMPS DE LE CELEBRATION. Pour la célébration du mariage, entendu comme échange des consentements, il n'y a pas de temps déterminé, par conséquent "elle peut avoir lieu n'importe quelle époque de l'année et à n'importe quelle heure. Il n'en est pas de même cependant pour la bénédiction nuptiale. Celle-ci est interdite:

1. Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au jour de Noël, y compris;

2. depuis le mercredi des cendres jusqu'au jour de Pâques, y compris".

—"les Ordinaires cependant, pour un juste motif, peuvent permettre la bénédiction nuptiale solennelle, même en ces deux époques pendant lesquelles elle est interdite, pourvu toutefois qu'on observe toujours les règles liturgiques et en recommandant aux époux d'éviter toute exagération dans la pompe extérieure".

VIII. LIEU DE LA CELEBRATION. Pour le lieu de la célébration, il faut distinguer les mariages entre catholiques des mariages mixtes.

1. Mariages entre catholiques. Pour les mariages entre catholiques le lieu de la célébration:

a— "doit être l'Eglise paroissiale" tel est le principe général, qui admet des exceptions, par conséquent:

b.— peut être même une autre église ou même un oratoire, soit public, soit semi-public; toujours cependant avec la permission de l'Ordinaire ou du curé".

c.— "peut être encore une maison privée mais seulement dans une circonstance extraordinaire, toujours pour motif juste et raisonnable et enfin avec la permission requise, que seul l'Ordinaire du lieu peut donner".

Remarques. Eglises ou Oratoires de Séminaires ou des religieuses. En raison des inconvénients qui peuvent naître, le Code veut que l'Ordinaire du lieu ne permette la célébration du mariage dans les églises ou oratoires soit des séminaires soit des maisons religieuses de femmes, que s'il y a une nécessité urgente et en prenant toutes les mesures opportunes nécessaires" pour éviter tout ce qui pourrait être répréhensible.

Lionel SEGUIN, ptre

Vient de paraître

Les Editions Variétés de Montréal ont récemment publié le troisième tome de JOURNAL de François Mauriac.

Cet ouvrage paru en France en 1940, a eu très peu de diffusion en dehors de France. L'édition qui vient d'en être faite au Canada est donc particulièrement opportune.

On sait de quoi est fait ce journal. Ni journal intime, ni tout à fait recueil d'articles, c'est sur différents sujets les observations très personnelles de François Mauriac.

Dans ce troisième tome, l'auteur nous fait faire un pélerinage à travers le monde: Espagne, Allemagne, Russie, etc... L'auteur ne nous y mène pas au moyen d'un reportage. C'est par le chemin plus subtil de ses observations psychologiques sur la littérature et les arts de ces pays que nous apprenons la pensée de Mauriac sur ces grandes nations.

Ce troisième tome a ceci de particulier qu'il nous livre, mieux peut-être que partout ailleurs le jugement de Mauriac sur ses propres livres et sur sa propre influence. Le célèbre académicien dans le chapitre intitulé: La littérature et le péché discute ce que plusieurs appellent le "cas Mauriac". Ces pages prennent parfois l'allure d'un plaidoyer qui ne laisse jamais le lecteur indifférent.

Les romans de François Mauriac sont vivement appréciés aujourd'hui, mais tous ne passeront pas à la postérité. Il est possible en effet que LES CHEMINS DE LA MER reste une oeuvre peu connue des générations à venir. Le JOURNAL de Mauriac cependant constitue un tel document que l'observateur de demain y référera sans cesse. L'homme de lettres aussi, car la prose de Mauriac ici est l'une des plus belles qui honorent notre langue.

(1) — Un ouvrage de 224 pages publié par les Editions Variétés. Prix: $1.25, par la poste $1.35. En vente à la Librairie Loisirs.

Lavigne

Le Rév. Père Hector Bertrand s.j. aumônier-capitaine dans l'armée en visite dans la région, était de passage ici dimanche avec le Rév. P. Hector Plouffe, curé de Warren.

Un groupe de jeunes filles vont à la retraite fermée à l'Esturgeon. Nous rappelons que celle des hommes s'ouvre le 1er juillet.

M. Hormidas Rainville est à se construire une maison au village.

Les étudiants et étudiantes de l'extérieur sont de retour dans leurs familles pour jouir d'un repos bien mérité.

Mme Persley, de Windsor, passe sa vacance d'été à son chalet d'été.

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

La vénérable...

(suite de la première page)

qu'il arriva en 1675, le village de Gandaouague s'était transporté sur l'autre rive de la Mohawk et il prit le nom de Kanawake.

Le P. Lamberville remarqua la jeune Tekakwitha dans son auditoire, car elle buvait littéralement avec avidité ses explications de la doctrine chrétienne. Elle les mettait aussitôt en pratique dans ses dévotions, dans ses rapports avec les autres et elle ne tarda pas à demander la grâce du baptême.

BAPTEME

Les missionnaires étaient lents à l'accorder, vu l'inconstance proverbiale des sauvages. Les mois de l'année 1675, se passèrent à compléter l'instruction de la catéchumène, selon l'usage, à prendre des informations sur sa conduite. Il n'y eut qu'une voix pour proclamer ses vertus. On pouvait donc procéder sans crainte. Le missionnaire choisit la grande solennité de Pâques, le 18 avril 1675, pour le baptême de la jeune fille, qui y reçut le nom de Catherine. Elle avait vingt ans.

Le P. de Lamberville sentait bien qu'il venait de donner une âme d'élite à l'Eglise et Catherine Tekakwitha se croyait déjà dans les délices du paradis. Elle se porta avec une ardeur nouvelle dans la voie des parfaits que le missionnaire lui avait montrée: actes de charité, de mortification, de dévouement oraisons prolongées dans sa cabane et à l'église, ne semblant connaître que ces deux endroits.

L'ennemi des âmes ne pouvait assister tranquillement aux splendides ascensions de cette âme généreuse. Il voulut l'arrêter ou du moins la ralentir dans son vol. Il suscita une véritable persécution autour d'elle. Les esprits se soulevèrent et celle qu'on admirait devint un objet de haine. Sa piété sa modestie, sa pureté parurent un reproche continuel à la corruption des autres. On se prit à la railler, à l'insulter et à la menacer. Cependant le bon Dieu mit fin à cette épreuve, par une intervention délicate de sa Providence.

Dans la seconde partie de sa conférence, le R. P. Mongeau suit la petite vierge iroquoise dans la pratique des voeux qui la conduiront jusqu'à la plus haute perfection.

Un jour de l'automne de 1677 le beau-frère de Catherine, un agnier et un Huron de Loretta, deux excellents chrétiens, profitant d'une absence de l'oncle, installent Catherine dans leur canot d'écorce et l'enlèvent.

ELLE COMMUNIE

Catherine portait une lettre de recommandation du P. de Lamberville au P. Chonelec, missionnaire à St-François-Xavier, sur les bords du St-Laurent, aujourd'hui Caugnawaga. Il écrivait: "Vous connaîtrez bientôt le trésor que nous vous donnons. Gardez-le bien."

Ce trésor fut confié au beau-frère qui était allé la chercher là-bas. Sa femme, soeur adoptive de la néophyte, la reçut comme un ange envoyé du ciel. Une vertueuse chrétienne du nom d'Anastasie qui avait connu la mère de Catherine, sera pour celle-ci une autre mère.

Catherine est admise à sa première communion la nuit de Noël 1677. Elle s'y prépara comme l'eut fait un ange.

Peu après sa première communion, elle dut accompagner les gens de sa cabane dans les bois, pour la chasse d'hiver, et par conséquent s'éloigner du temple de Dieu. Ce lui fut une grande peine.

A la cabane, elle besognait avec ses compagnes, les invitants doucement à sanctifier leur travail par des conversations pieuses et des cantiques.

Une seconde fois, on chercha à lui imposer le mariage, mais elle résista énergiquement et fit voeu de virginité en la fête de l'Annonciation, 1679, la première de sa nation à se consacrer ainsi à son époux Jésus-Christ.

Son chapelet ne la quittait jamais. Elle le récitait partout avec un bonheur toujours nouveau.

L'angélique pureté de Catherine était accompagnée d'une dévotion intense à la passion du Sauveur et d'un ardent amour de la Sainte Eucharistie.

Dans son amour de la divine Eucharistie elle puisait la force de présenter à Dieu ses maladies et ses infirmités, car la sainte Communion c'était sa vie, c'était son ravissement.

Les forces de Catherine allaient s'affaiblissant: le 16 avril, Jésus-Hostie vint dans la pauvre cabane se donner à celle qui ne vivait que de son amour.

Le lendemain vers trois heures elle expira. C'était le mercredi saint, le 17 avril 1680. Elle était dan la vingt-quatrième année de son âge.

Ses restes furent déposés au bord du fleuve au pied de la grande croix du cimetière, où elle aimait à venir prier.

SUR LA TOMBE

Des faits merveilleux se produisirent aussitôt. Ainsi le sixième jour après sa mort elle apparaît à l'un des missionnaires, le P. Chauchetière, environnée de gloire, le visage rayonnant, les yeux levés au ciel comme dans une extase. Elle se montra à lui deux autres fois avec la même éclatante beauté, lui demandant d'écrire sa vie et de peindre son image.

D'innombrables faveurs furent obtenue par l'intercession de la Vierge Iroquoise au point qu'elle fut surnommée la "Thaumaturge du Canada". Son tombeau, surmonté d'une grande croix, est encore visité au bord du grand fleuve, à une faible distance de Caughnawaga.

Ses reliques sont conservées sous scellés dans la sacristie de l'église de la mission.

La cause de Catherine Tekakwitha est introduite à Rome. C'est le ferme espoir de ceux qui en sont chargés que, dans un avenir prochain le vierge iroquoise parviendra aux honneurs des autels.

Déjà, en février 1942, la Sacrée Congrégation a placé Kateri au rang des vénérables.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

les pères de famille. Ainsi, d'après le rapport Marsh, on estime à environ $140 par année le coût moyen de l'entretien et de l'éducation d'un enfant au Canada; or, on ne permet au père de famille de déduire de son impôt que la somme de $108 par enfant. Injustice inconcevable à l'égard des familles nombreuses.

Le leader du Bloc populaire canadien a également profité de la circonstance pour protester contre l'immigration. "Au lieu de dépenser de l'argent pour faire venir des réfugiés qui viennent prendre la place des nôtres, dit-il que l'on aide donc de toute façon les familles nombreuses, notamment en faisant disparaître les taudis, foyers de mort."

M. Raymond s'en est pris également à Radio-Canada, qu'il accusa de n'être pas indépendante et d'être soumise à l'ingérence du gouvernement, contrairement aux principes de sa constitution. Il a également regretté que l'on n'eût pas accordé l'enquête réclamée par le député de Témiscouata, au sujet de ce qui se passe en Colombie britannique "où l'on a recours à toutes sortes de procédés pour forcer les recrues à signer pour l'armée active."

M. LACOMBE EST EXPULSE

Le débat sur le budget a donné lieu à un incident plutôt rare. M. Lacombe, leader du Parti canadien, a été expulsé de la Chambre des communes pour une période de sept jours, parce qu'il avait refusé de se rendre aux injonctions de l'Orateur. L'incident survint pendant que M. Raymond parlait. M. Lacombe s'était levé pour prendre la parole, mais le président de la Chambre l'accorda à M. Raymond qui était déjà debout. Pendant le discours de M. Raymond, le leader du Parti canadien ne cesse d'interrompre ce dernier. Le président le rappela à l'ordre. Mais rien n'y fit. M. Lacombe chercha à discuter avec le président de la Chambre. En fin de compte, l'Orateur nomma M. Lacombe par son nom: ce qui voulait dire que M. Lacombe devait sortir de la Chambre.

Avant que l'incident prit fin, M. Makenzie, ministre des Pensions, appuyé par M. Mulock, ministre des Postes, proposa que la suspension de M. Lacombe fût de sept jours. La Chambre adopta la motion. Le sergent d'armes conduisit alors M. Lacombe en dehors de la Chambre.

C'est la deuxième fois que le député de Laval-Deux-Montagnes se fait expulser de la Chambre au cours du présent parlement. La première fois, ce fut, dans ces circonstaces analogues, en 1942. Le leader du Parti canadien semble y prendre goût.

FAITS ET RUMEURS

Ottawa va recevoir, cette semaine le général de Gaulle. Celui-ci est en ce moment à Washington. Au moment où le public lira cette chronique, le général de Gaulle sera donc déjà venu ou il sera ici.

Il a été également question d'élections générales pour l'automne. Mais les observateurs politiques semblent d'avis que le gouvernement King attendra à l'an prochain, à moins que l'Allemagne, ce qui ne paraît pas probable, ne tombe avant la fin de septembre. En tout cas, le premier ministre King attend de connaître le résultat des élections provinciales du Québec pour formuler ses plans. Si M. Godbout était battu, ce ne sera vraiement pas encourageant pour M. King de se présenter à l'automne devant le peuple. Il préfèrera sûrement remettre les élections générales à l'an prochain.

La session va se terminer vraisemblablement plus tôt que l'on ne s'y attendait. Maintenant les députés disent que la Chambre aura disposé de tout son programme législatif vers la fin du mois.

Il reste à examiner le bill des allocations familiales et à terminer l'étude des bills, l'un créant une banque d'expansion industrielle et l'autre concernant le vote des soldats aux élections fédérales tenues en temps de guerre. C'est le principal travail que la Chambre devra accomplir avant l'ajournement ou la prorogation.

Ce sera le 7 août prochain, le 25e anniversaire de M. King à la direction du parti libéral. Les libéraux se préparent à le célébrer par des manifestations organisées dans tout le pays. Cette fête aura lieu la veille du scrutin provincial dans le Québec et en Alberta. Car cette dernière province vient d'annoncer que des élections auront lieu le 8 août.

St-Charles

Dimanche soir, à la salle paroissiale, avait lieu une très belle soirée à l'occasion de la Fête de la St-Jean Baptiste. Organisée par les institutrices et les enfants de Marie, sous la direction de Mlle Rachel Daigle, ce fut un vrai succès. Il y eut parties de bingo et de "boîtes". Trois jeunes musiciens de notre paroisse firent les frais de la partie musicale.

Les uns choisissaient de beaux prix, les autres de l'argent pour leurs parties de bingo. M. J.B.A. Roy fut l'enchérieur de nos belles "boîtes" et paniers, gracieusement donnés par les dames et les demoiselles de la paroisse.

Quelques élèves de notre paroisse se rendent aux examens d'Entrée à Warren. Mlles Laurianne Poulin, Yolande Lapalme, et Alma St-Georges, élèves de Sr. Cécile de Jésus de l'école du village; Mlles Madeleine Lafontaine et Bertha Primeau, élèves de M. Ernest Brisson; Mlle Lina Lefebvre, élève de Mlle Germaine Robineau; Mlle Laurette Bertrand, élève de Mme Gervais. Nous leur souhaitons un succès à ces examens si difficiles.

Les étudiantes du Couvent de l'Esturgeon, Mlles Antoinette et Madeleine Turcot, Lucille Dupuis, Thérèse et Agnès St-Denis sont de retour dans leurs familles pour les vacances.

Mme Aline de Guillère est partie pour passer quelques mois à son chaland.

M. Potvin et sa famille, de Sudbury, sont venus s'établir dans notre paroisse.

Etaient de passage ici dimanche dernier: M. et Mme Jos Chamberland, M. et Mme Henri Clément, M. et Mme Aurèle Gauthier, M. et Mme Armand Bédard et M. Roger Blanchette, tous de Sudbury.

Mlle Corine Chèvrefils était de passage à Sudbury ces jours derniers.

M. et Mme Elie Beaupartlant, ainsi que Mlle Adélina Beaupartland, tous de Cartier, rendaient visite à des parents dimanche dernier.

M. et Mme Aldéric Roy, de Sturgeon Falls, passent quelques jours chez des parents à St-Charles.

M. et Mme Léon Duhamel de Sudbury visitaient aussi des parents dernièrement.

Mme P. Pagnuri, de Coniston, passe quelques jours chez M. et et Mme Alfred Lapointe.

Mme Albert Giroux, de Cache Bay., rend visite à sa soeur, Mme Wilfrid Chaloux.

Mme Albert Gauthier était ici en fin de semaine.

M. et Mme Rodolphe et M. Albert Chèvrefils étaient de passage à Sudbury ces jours derniers.

Mlle Céline Lapointe et Mlle Thérèse Robidoux passent quelques jours à Sudbury.

Mme Israel Lapalme, de Coniston, visite quelques parents et amis ces jours-ci.

Hanmer

M. et Mme Raoul St-Germain faisaient un court séjour à Hanmer pour visiter M. et Mme Joseph St-Germain. Les visiteurs demeuraient à Rouyn, et ils éliront domicile à Hamilton.

Mlles Doris McCoshen et Louise Deno, toutes deux de Sudbury, rendaient visite à M. et Mme Jos St-Germain.

Mlle Gilberte Tremblay, employée au Service Civil d'Ottawa, passe deux semaines de repos avec sa famille à Hanmer. Mlle Tremblay travaille depuis deux ans au Parlement où elle travaille au département des passeports.

A une assemblée du cercle agricole, lundi le 3 juillet, M. Staple, de Toronto, prononça une causerie sur les coopératives agricoles. M. Staple est un des directeurs de la U.F.O., et secrétaire de la "Radio Farm Forum". Il sut intéresser vivement ses auditeurs par ses remarques sur la manière dont les cultivateurs étaient exploités, et il donna le plus sûr moyen de mettre fin à cette exploitation, c.-à-d. par la coopérative. Il lut les nouveaux règlements établis par la U.F.O. dans ses rapports avec les cercles agricoles locaux. M. Eugène Bourgeault, président de l'assemblée, présenta et remercia l'orateur. A l'unanimité, les membres du cercle décidèrent d'inviter un orateur canadien français, afin de les instruire sur le mouvement coopératif. M. Staple repartit le soir pour Sudbury et il devait donner une conférence à Chelmsford mardi soir. Il est cependant une chose que le président, M. Bourgeault, fit remarquer et qui doit faire réfléchir. En effet il n'y avait que trente membres sur cent-quarante à l'assemblée. Si nos intérêts sont en jeu, nous devons nous efforcer d'assister à ces assemblées qui nous instruisent sur le mouvement qui rénovera la situation sociale dans laquelle nous vivons. Le cercle agricole invitera des orateurs canadiens-français à l'avenir et c'est aux membres de se rendre à ces assemblées et de se rendre en grand nombre.

Les larmes sont le sang du coeur. Saint Augustin

• •

Le monde extérieur est sain pour l'esprit.—Goethe

• •

Viendra le temps que la guerre paraîtra une monstrueuse absurdité. —Châteaubriand

• •

La mode est un tyran dont rien ne nous délivre.—Pavillon

• •

Le présent est toujours gros de l'avenir.—Leibnitz

Nouveau wagon-restaurant construit au C.P.R.

Les usines Angus du Pacifique Canadien viennent de terminer la reconstruction d'un magnifique wagon-restaurant d'un type nouveau, qui vient d'être livré au Dominion Atlantic Railway, pour être mis en service entre Digby et Halifax, en Nouvelle-Ecosse. C'est le deuxième wagon de ce genre à être livré depuis dix mois au Dominion Atlantic Railway, dont le trafic-voyageurs s'est accru dans des proportions considérables par suite de la guerre et du mouvement des troupes dans cette partie du pays. Ce nouveau wagon-restaurant, qui est un ancien wagon-compartiments - observatoire transformé, diffère des autres wagons-restaurants du C.P.R. par sa décoration intérieure et ses lignes modernes, par son éclairage indirect et la disposition de ses tables qui permet d'asseoir quatre convives de plus que dans les wagons-ordinaires. Il porte le nom très approprié de "Bear River", une pittoresque localité de la vallée d'Annapolis, desservie par le Dominion Atlantic Railway. Le nom de Bear River est une déformation de "la rivière Hébert", notée pour la première fois sur la carte de Port-Royal tracée par l'historien Lescarbot, en 1609. Cette rivière portait le nom de Louis Hébert, un des compagnons de Champlain et DeMonts dans leur expédition en Acadie en 1604, et plus tard le premier colon de Québec.

La photo du haut fait voir quelques hauts fonctionnaires du C.P.R. faisant l'inspection du nouveau wagon-restaurant. De gauche à droite, MM. T.-M. McKeown, gérant du service des wagons-lits et wagons-restaurants; H.-C. Main, surintendant général du transport; R.-G. McNeillie, gérant du service des voyageurs; C.-E. Stockdill; adjoint du vice-président; et H.-R. Bowen, chef du matériel roulant, qui montre à ses collègues le nouvel éclairage indirect du wagon.

Dans le médaillon, on voit, avec le chef cuisinier, M. George Stephen, vice-président du Trafic, au centre, et M. McNeillie. La photo du bas nous donne une vue d'ensemble de ce superwagon-restaurant de style ultra-moderne.

Le Dominion Atlantic Railway est une filiale du Pacifique Canadien, dont M. W.-M. Neal, premier vice-président du C.P.R., est le président.

Francis Carco

par LOUIS MORISET

Francis Carco est un des rares écrivains dont le cinéma nous ait permis de connaître le visage, d'apercevoir la silhouette. En effet, dans "Prisons de femmes", nous l'avons vu jouer, nouer et dénouer lui-même tous les fils de l'intrigue. L'auteur du "Roman de François Villon" n'a rien du jeune premier. Il n'a pas cette belle "gueule d'amour" dont rêvent les jeunes filles. Trapu, assez corpulent, il semble mal à l'aise quand il porte l'habit d'où sort un cou puissant, un masque large, aux yeux ronds, au nez plutôt gros. Une chevelure noire couronne cette tête qui, pour ne ressembler en rien à celle d'Adonis, n'en est pas moins sympathique et intéressante.

A cinquante-huit ans, Francis Carco— de son vrai nom Francis Carcopino—, poète de la Bohème et peintre des bas-fonds, est aujourd'hui académicien. Que de chemin parcouru, au propre et au figuré, par le jeune homme qui, né à Nouméa, petite et importante ville de la Nouvelle-Calédonie, actuelle zone de guerre au large de l'Australie, vint à Paris pour conquérir la gloire. Sa vie offre tous ces contrastes qui font qu'une existence vaut d'être racontée. D'un naturel bohème, il a cependant été "pion" au lycée d'Agen avec son ami, Robert de la Vaissière ayant connu tous les "mauvais garçons" de son époque à Montmartre, confident de plusieurs et camarade de quelques-uns, il est resté un homme éminemment "respectable" que l'Académie Concourt fut heureuse d'accueillir dans ses rangs; ennemi du roman bourgeois, il admire Paul Bourget; il décrit surtout des gens du milieu, ce qui ne l'empêche pas d'avoir connu les plus beaux artistes de sa génération; romancier réaliste, il est aussi poète.

C'est en 1914, avec "Jésus-la-Caille" dont le titre tirait l'oeil, qu'il commença cette série de romans où il décrit sans apprêts ce qu'il a vu, où il peint la vie dans toute son apreté, quelquefois dans toute son horreur, mais où il s'emploie aussi, sans vouloir soutenir une thèse mais simplement parce que c'est ainsi, à nous démontrer que l'existence des mauvais garçons, pour triste qu'elle soit vraiment, est, une fois dépouillée de toute "littéraire" triste surtout pour ceux qui les voient agir et qui, souvent, les plaignent, c'est-à-dire, que leur déchéance, visible pour quiconque n'est pas de leur monde, ne leur apparaît pas à eux-mêmes. La plupart des héros de l'auteur de "l'Equipe" ne peuvent être confondus avec les "aristos" des parties fines qui deviennent gouapes par sport ou par entraînement; ce ne sont même pas des "bourgeois"; ce ne sont pas davantage de braves gens mais des faibles, des libertins crapuleux, des filles, esclaves du trafic de chair humaine, bêtes de somme du plaisir, vicieuses accomplies, troupeau pitoyable. Oui, on a pitié des femmes "en cheveux" à la robe collante et suggestive, des hommes coiffés d'une casquette, vêtus du traditionnel chandail et tétant leur mégot, attendant au bistrot le retour de la belle qui est à eux d'abord et à tout le monde ensuite. Car on découvre—et c'est là que Carco excelle quand il campe les personnages de cette veste fresque—que ces êtres sans conscience sont tout de même des êtres qui souffrent. Une infinie tristesse se dégage des livres de Carco, mais parsemée de moments de joie brutale, d'une "sentimentalité" et d'élans du coeur qui étonnent ceux qui voudraient diviser le genre humain en deux camps: les bons et les méchants; les foncièrement bons et les foncièrement méchants.

Carco s'est penché avec sympathie sur toutes ces misères. Il a tout vu, tout retenu. Les dialogues de Carco sont d'un réalisme, d'un naturel admirables. On ne peut pas dire qu'il les émaille de mots d'argot; ses personnages parlent l'argot. Les mots ne sont pas là pour surprendre, pour étonner, pour faire "couleur locale". Les héros s'expriment dans leur langue. Ils n'en connaissent pas d'autres. Une langue dont la syntaxe bizarre offre plus de variété que n'en supporte la grammaire. Langage elliptique et cependant très clair; construction de phrases où la pensée s'exprime tout bonnement, sans recherche. Sujet, verbe, attribut ou complément, voilà la formule réglementaire, le moule immuable? Eh bien, si les mots n'entrent pas dans le moule, brisons le moule! Et va comme je te pousse! Mais l'on dit bien ce qu'on veut dire, tout de même. Ce langage à la fois simple et compliqué —compliqué pour les non-initiés, ce langage populaire a quelque chose de touchant et de merveilleux. Autant sinon plus que les mots de formation savante, ces mots d'argot, ces inventions parfois extraordinaires, ces trouvailles, enrichissent la langue française et en font une langue bien vivante.

L'argot, Francis Carco en a subi le charme. Il s'est même astreint, pour son "Roman de François Villon" à des recherches sur l'argot du temps de Villon. D'ailleurs, ce dernier livre, est, à mon sens un chef-d'oeuvre. La reconstitution littéraire du Paris de l'époque; le portrait des gais lurons qui poussaient Villon à faire ses mauvais coups et à jouer des tours parfois sinistres; la description des milieux que Villon fréquentait, tout cela est prodigieusement intéressant et prodigieusement...moderne. Plus ça change et plus c'est pareil. Villon aurait été très à sa place dans le cadre de Montmartre et l'après-guerre. Le personnage de Villon avait de quoi tenter Carco Villon poète enchantait Carco poète; Villon "mauvais garçon" ne pouvait pas ne pas intéresser Carco: il manquait à sa collection. Mais le grand mérite de Carco fut précisément de rendre si vivants, si proches le poète de la "ballade des pendus" et son temps. Carco, s'il se décidait un jour à rédiger un volume de souvenirs pourrait lui aussi nous parler des "peintres qu'il a connus": Picasso, Modigliani, Matisse, Utrillo, Viala, Vezin, Leprin, pour n'en nommer que quelques-uns. La route est longue de Nouméa à Paris; plus long encore est le chemin qui mène à la gloire. Certains avaient du talent et ont manqué de chance. Carco a eu les deux. Mais comme il l'a lui-même écrit quelque part: "il aurait fallu mériter, justifier cette chance ou qui sait, pour certains, la tenter sur un autre tableau, dans une autre carrière". Carco, lui, ayant trouvé sa voie, a pleinement justifié la chance dont il a ensuite bénéficié.

Louis MORISSET

Chronique littéraire

"Alfred de Viguy"—Bertrand de la Salle.

Tacite, irrévocablement lié aux remous intérieurs de son être, Vigny appelle la révélation. Il n'a pas, lui, l'âme diaphane qu'un seul regard suffit à dénombrer car il puisa trop richement aux sources du mystère: en son âme, la complexité agit.

Vigny prend difficilement pied sur les frontières hésitantes du XIXe siècle; il semble que tout contribue à faire de lui, dès sa naissance, un adepte du malheur, Il y a d'abord cette formation à double horizon qu'il reçoit de ses parents et qui paraît certes fort difficile à synthétiser. L'enfant est "élevé pour le roi"; son père lui donne le culte du passé, la religion de la noblesse, impeccable tenue, dans la flamme et la hauteur de ses aspirations. De sa mère, le message est tout autre mais comme il s'adapte facilement au tempérament du poète! Mme de Vigny l'initie au malheur, à ce malheur immanent qu'apporte le culte trop intense de la raison raisonnante. Si Vigny a préféré le silence et ses impondérables au grouillement de la société, s'il a condensé en son monde ses recherches créatrices, il le doit en grande partie à l'influence maternelle. Il faut comprendre le dilemne de cette âme composée de l'amour des nobles désirs et de cette fatale propension au retour sur soi. Ce dernier penchant domine, il submerge tout Vigny, il est nécessité par une âme trop grande qui lui répugne à décrire aux autres son paysage. "Il me fallut prendre à seize ans le masque froid du monde," dira-t-il. Ce monde, il l'aborde, mélancolique, le visage calme, l'âme bouleversée Sa conception de la vie frappe en sa froideur cruelle, en cette ouverture presque fatale qu'elle offre au pessimisme. "Dieu a jeté, c'est ma croyance, la terre au milieu de l'air et de même l'homme au milieu de sa destinée." Il y a plus et le rôle de Dieu se réduit, ce semble, à bien peu de chose. L'homme, cependant près de ce Dieu singulièrement rabaissé est élevé au pinacle, le penseur, bien entendu. C'est un peu la tristesse de Pascal devant l'homme faible tel un roseau- intelligent. Vigny n'hésite pas à s'adresser des vers très louangeurs qui, s'ils ne démontraient sa conviction, feraient un peu sourire:

"si la force divine
"Est en ceux dont l'esprit sent, prévoit et devine,
"Elle est ici."

Belle confiance en la nature humaine que se précisera peu à peu à mesure que s'affirmera le contact avec la vie. En effet, Vigny ne tardera pas à tirer l'éternelle ligne de démarcation entre l'individu et la société. Il se forgera ce principe que l'homme a rarement tort et l'ordre social toujours." L'on peut facilement, sous de telles paroles, deviner l'amertume profonde du poète méconnu par ses semblables. Lui qui tant estime la puissance spirituelle de l'homme, au point de créer une doctrine de l'honneur à la seule satisfaction de sa conscience, s'est pourtant durement heurté à la société de son époque; il n'a pas été compris, le monde a jugé hautaine la stoïque fierté de ce visage. Mais eût-il existé être alors qui acceptât l'auteur de tels vers?

"A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse,
"Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse."

Que penser de Vigny, toujours fidèle au siècles de la royauté, seul parmi les siens à ne pas succomber à la fièvre de l'arrivisme? Avec Chatterton, il se plaindra du piètre accueil fait par la société au plus grand des hommes, le poète; dans Stello, il prouvera que tous les régimes politiques: monarchie absolue, monarchie libérale et démocratie sont hostiles au poète. Au fond, Vigny transcende la politique du haut de son individualisme.

Il est un problème chez l'auteur d'Eloa qui se rattache en son mystère à la complexe profondeur de cette âme; c'est sa conception unique alors de la poésie. Vigny n'écrit pas comme les poètes de son temps; son horizon est plus vaste, son esprit créateur plus puissant que ceux de Lamartine ou de Musset. Il répugne à extraire de son âme un facile lyrisme et puis, il n'a jamais ouvert la porte extrême de son coeur. Il parlera, soit; mais il mettra ses paroles dans d'autres lèvres, il créera des variations sur un thème exotique, bilingue.

Bertrand de la Salle appelle son genre "une pensée philosophique mise en scène sous une forme épique ou dramatique"; ce n'est pas la fable qui moralise, c'est le mythe qui d'un être découvre à la fois et dissimule la pensée. Vigny, poète, se révèle avant tout artiste, tel un peu l'écrivain moderne dans sa "Fabrication" de la poésie. L'auteur de ce volume ira jusqu'à affirmer avec une froide logique: "c'est en 1819, qu'est née sous la plume de Vigny, la poésie moderne".

Précurseur du XXe siècle, de Beaudelaire, tel est Vigny, auteur de "La maison du Berger" où, révélant, sa manière, il emploie le caractéristique symbole du diamant.

"Comment se garderaient les profondes pensées
"Sans rassembler leur feu dans ton diamant pur."

Chez lui, l'intuition poétique prend une importance nouvelle: le vrai intuitif avec le vrai d'expérience se fusionne, théorie qui réclame d'un poète de rares qualités d'équilibre et de discernement dans l'harmonisation juste et cette double inspiration.

L'auteur de cette profonde étude sur Vigny, Bertrand de la Salle, est entré bien avant au foyer du grand poète. Puisque l'abstrait écrivain se refusait à éclairer pour les siens la nuit de sa pensée, il ne restait qu'à la découvrir dans son oeuvre. Encore faut-il considérer tout ce que l'âme de Vigny recèle qui ne nous sera jamais connu. Bertrand de la Salle aura réussi à jeter sur l'homme multiple qu'il fut une nouvelle et brillante lumière.

Robert VIGNEAULT

ACCESSOIRES D'ECLAIRAGE FLUORESCENT

Ottawa — Il n'est plus nécessaire d'avoir de permis de la Commission pour acheter ou installer des accessoires d'éclairage fluorescent pour usage dans un espace de fabrication, un bureau ou une salle de cours. Toute autre installation est sujette à l'approbation de l'administrateur.

Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée.—La Fontaine

Mode de Cuisiniers

Pour la première fois dans l'histoire des wagons-restaurants au Canada, le Canadien National emploie désormais des femmes pour remplacer les hommes dans les wagons-buffets. Elles se trouvent dans les trains circulant entre Halifax et Sydney et entre Moncton et St-Jean. Il est question aussi de les employer sur les grandes lignes du réseau. Généralement, l'équipe se compose de trois femmes: une cuisinière, une préposée au garde-manger et une fille de table. Elles sont sous les ordres d'un maître d'hôtel.

Autrefois seuls les hommes étaient employés dans les wagons-restaurants mais la guerre a changé beaucoup de choses et il y a maintenant plusieurs centaines de femmes employées dans les divers services du Canadien National. Ce qui n'a pas changé cependant c'est la mode du bonnet de cuisinier. Les femmes qui remplacent les chefs ont tout de suite adopté la coiffure blanche classique.

Nos photographies montrent, en haut: la fille de table, avec son uniforme blanc bordé de marron, servant des clients dans le wagon-buffet. En bas, à gauche, la cuisinière et à droite la préposée au garde-manger, qui remplit aussi les fonctions d'aide-cuisinière.

Projet de construction

Convaincue que la reconstruction d'après-guerre ne saurait être efficace à moins d'être conduite de façon à répondre aux besoins des gens, à leurs désirs et à leurs moyens, la "Workers Educational Association" à conçu le projet de construire cet été une maison modèle d'ouvrier.

Les plans seront tracés d'après un relevé organisé par "Workers Educational Association". On consultera les ouvriers de tout le Canada au sujet de genre de maison qu'ils aimerait posséder; ces suggestions réunies seront déposées devant une commission d'architectes et d'ingénieurs compétents. La maison modèle sera construite d'après ce plan commun. Les frais de consultation et de contruction seront défrayés au moyen d'une loterie tenue par tout le pays et la maison modèle sera construite pour l'heureux gagnant à l'endroit où il habite.

Un jury d'architectes et d'experts en science sociale qui sont d'avis que la construction d'un logement à prix modique ne doit pas nécessairement être inférieur, garantit une construction de toute première qualité. On tient compte de l'apparence et des alentours de la maison. Des fabricants de meubles sont priés de construire un ameublement approprié à la maison, pour montrer ce qu'on peut réaliser avec un plan conçu dans le domaine du bon marché.

Ceci n'est pas un projet de logement, souligne le "Workers Educationel Association", mais une initiative qui contribuera efficacement au succès des programmes de logement. Les conclusions du relevé seront accessibles à tous et discutées ouvertement. C'est la plus grande tentative faite jusqu'ici pour connaître l'opinion de l'ouvrier au sujet de la maison de ses rêves.

Vraiment...

M. Ilsley a pris une attitude logique quand il s'est opposé à la nationalisation des banques en faisant observer, très justement, que le contribuable canadien n'était pas un socialiste. M. Ilsley compléterait son acte de foi en catéchisant un peu son collègue M. Howe quant à l'étatisation du transport aérien, et son ami du Québec, M. Godbout, qui nous a donné l'Hydro-Québec. Il n'y a rien comme évangéliser dans sa propre maison... Incidemment, faisons remarquer qu'un vote Gallup a démontré que 51% seulement des membres du C.C.F. sont en faveur de la nationalisation des compagnies d'assurance et seulement 23% en faveur de l'étatisation des banques à charte. Si nos céééfistes ne sont pas plus convaincus, comment vont-ils bien s'y prendre pour faire agréer leurs théories aux autres?

• •

"Time" ne déteste pas, parfois, pêcher en eau trouble. Son dernier numéro monte en épingle les cas Guénette, Provencher et Miron. Même "Time" descend jusqu'à l'adultération des faits en parlant, dans le cas de Guénette, d'une seule balle ricochetante, "Time" est plus heureux en racontant comment Donald Sim, d'Ottawa, s'était payé la tête, d'un officier du Service Sélectif, "Time", ainsi mis en frais de parler de nous, aurait pu dire un mot aussi de la gaffe commise par un aide-contrôleur Smith à l'endroit du représentant Deslauriers de la Coopérative de Granby...

• •

"The Letter-Review", dont la, sûreté de pronostic tient du prodige — elle fut la première à prédire que l'Allemagne attaquerait la Russie — croit que nous aurons les élections générales du Québec en juillet et celles fédérales en août. "The Letter-Review" pense encore que dans les deux cas le pouvoir sera repris par les oppositions actuelles, les partis de MM. Duplessis et Bracken. Naturellement, un bon lot de confrères augurent autrement. Mais tels quels, ces pronostics ne manquent pas de verdeur, de piquant.

• •

Entre l'arbre et l'écorce, il ne fait pas bon de mettre le doigt, comme le suggère l'affaire Orlemanski. Ainsi en pénitence, le prêtre polonais comprendra que l'Eglise s'est toujours élevée contre la participation, par ses ministres, à la controverse politique. Par cela, l'Eglise est la bonne diplomate, comme s'en aperçoit la Russie qui n'est pas scrupuleuse dans ses moyens, quand il s'agit de faire avaler un bobard à ses alliés. Ne propose-t-elle pas, la guerre finie de mettre l'armée allemande aux travaux forcés? C'est Londres et Wahsington qui ont été ébahis...

• •

L'armée américaine concède que des deuze sortes de canons dont elle se sert, en campagne, le 75 qui est à peu près un canon de 3 pouces, est encore la pièce d'artillerie la plus remarquable à cause de sa rapidité, de sa précision et de son feu meurtrier. Pourtant, le 75, d'origine française, est une vieille arme qui date d'avant la guerre 14-18. Le "Boucher noir", comme l'ennemi appelle encore ce canon, fut la seule arme capable, en mai 1940 de ralentir les pantzers nazies Le 75 est même installé dans un type d'avion B-Mitchells, terreur de l'ennemi. De fait, même dans les airs, le 75 tire toujours, à raison de 20 à la minute, un obus de 15 livres, avec une précision de carabine, jusqu'à 6,000 verges! La marine japonaise s'affole, littéralement, à la vue des B-Mitchells qui plongent. Tandis que nous en sommes aux armes, soulignons l'éloge que l'armée française, qui se bat en Italie, fait du fusil Garand. "Les Cahiers français" sont un peu inexacts en disant de Jean Garand que c'est un Canadien-français. Il s'agit plutôt d'un Franco-Américain. Mais " Les cahiers" vantent le semi-automatique Garand, "sa précision et sa puissance".

• •

La magnifique collabroration éditoriale acordée par les journaux à la campagne du 6e Emprunt de Guerre a puissamment contribué à son succès. Les hebdomadaires, entre autres, ont consacré des articles de fond admirables à la promotion de la campagne, en outre de nouvelles détaillés sur les chiffres des souscriptions locales. De toute cette publicité intelligente, alerte, les organisateurs et leurs solliciteurs ont tiré un secours considérable On peut toujours compter sur la presse rurale quant il s'agit de pousser à la roue de ces campagnes nationales multipliées par les dures exigences de la guerre.

Verner

Un grand nombre des nôtres se sont rendus à Lavigne lors de la St-Jean-Baptiste.

M. et Mme G. Danis ont rendu visite à la famille Delphis Gagnon dernièrement.

Pour oublier les fatigues de l'année scolaire qui vient de finir, plusieurs de nos écoles ont organisé des pique-niques. Jeudi dernier, la classe de M. L. St-Amour se rendait au chalet de M. Aubin, au lac Nipissing. Les classes de Mlles P. et C. Côté se sont rendues au camp de M. P. Côté au lac Labrosse, Mlle R. Raymond allait aussi passer une journée en pique-nique au camp de M. Raymond avec ses élèves. La même journée la classe de Sr St-Alfred allait en pique-nique au Lac Labrosse.

Nos enfants garderont longtemps le souvenir de ces heureux jours de l'année 1943-44.

M. J. Hébert, Chevalier de la Légion d'honneur du St-Sépulcre, et président général des Ligues du Sacré-Coeur du Canada, était parmi nous récemment.

M. L. Lecompte, attaché à une unité de la marine canadienne, stationnée à St-Hyacinthe, Qué., a rendu visite à des parents ici dernièrement.

M. et Mme X. Lachance se rendaient à North Bay par affaire mardi dernier.

Jeudi dernier, une série de vues animées était présentée à la salle paroissiale sous les auspices de la compagnie de machines aratoires de marque Cockshutt.

Mlle Lucille Beaudry, étudiante garde-malade à l'hôpital St-Vincent d'Ottawa, venait au chevet de son père gravement malade.

Le Rév. Frère G. Beaudry visite actuellement ses parents, M. et Mme André Beaudry.

Crystal Falls

Le soldat Donat Rivet revient chez-lui après un séjour de trois ans et quatre mois en Angleterre. Il se trouve heureux et chanceux.

M. et Mme Paul Dubuc, de Sudbury, visitaient leurs parents de Crystal Falls, en fin de semaine.

Mlle Marguerite Dubuc passe une semaine chez ses parents ici.

Le 26 juin avait lieu les mariages de Mlle Mariange Brazeau à M. Napoléon Ratelle, et de Mlle Clarice Brazeau à M. Wilfrid Ratelle. Les mariées étaient charmantes dans leurs belles toilettes blanches.

La confiance est le courage de l'esprit.—E. de Girardin

Devenez un maître dans votre profession. Des milliers de canadiens-français deviennent des experts et obtiennent des meilleures positions avec l'aide de l'International Correspondence Schools (Canada) Ltée. Etudiez chez-vous. Adressez-vous à

A. S. JARDINE, B.A.
Représentant
22 rue Elm est, Sudbury
Téléphone 4-4751

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements, Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition
l'Hotel FRONTENAC

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

Ne négligez pas votre santé
Consultez votre médecin et
apportez-nous vos prescriptions
La Pharmacie Lévesque
Tél. 5-5274 469 rue Notre-Dame Sudbury

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6802

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7646 11 RUE ELM, EST

LA VIE AGRICOLE

Chaulons bien nos sols

A la suite de tant d'autres, nous lançons cette invitation aux cultivateur du bas St-Laurent: "Chaulons bien nos sols", dit R. Caron, Surveillant, Stations de Démonstration du district de l'Est de Québec. Sans doute, bon nombre de sols peuvent donner de bons rendements sans application de chaux et c'est le cas de certaines terres franches déjà assez bien pourvues d'éléments calcaires. Cependant, les expériences ont démontré clairement que, d'une manière générale ,nos sols sont acides et qu'ils bénéficient d'un bon chaulage.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les avantages qui découlent de l'emploi de la chaux ou de tout autre amendement calcaire. Disons toutefois, que le but principal du chaulage est de faire disparaître les conditions d'acidité du sol, lesquelles sont préjudiciables à la croissance des plantes et en particulier des légumineuses.

Il y a plusieurs moyens pour reconnaitre qu'un sol est acide. On peut en faire l'épreuve ou l'analyse chimique mais le moyen le plus pratique est encore d'observer le végétation de ses champs. Si les récoltes restent faibles même à la suite d'applications raisonnables d'engrais; si le trèfle ou la luzerne poussent difficilement et si l'on constate la présence d'oseille, d'épervière, de queue de renard, de fraisiers, etc., on a la preuve assez certaine d'être en présence d'un sol très acide. Dans ce cas, il y a avantage à faire une bonne application de chaux ou de marne, à moins que cette acidité soit causée par un manque d'égouttement. Ici, nous faisons allusion à la marne, parce que nous savons que plusieurs comtés du bas du fleuve sont bien pourvus en cet élément, et que cette marne constitue un excellent amendement calcaire à la fois efficace et économique.

A la suite d'essais poursuivis sur trois stations de démonstration du district de l'est de Québec où l'on comparait la chaux avec fumier au fumier seul, ainsi qu'au fumier avec engrais chimique, les résultats suivants ont été obtenus avec le foin de première année:

10 tonnes fumier seul—0.83 tonnes de foin.

2 tonnes chaux plus 10 tonnes fumier—1.34 tonnes de foin.

1800 lbs de 2-12-6 plus 10 tonnes fumier—1.10 tonnes de foin.

A part ces variations dans les rendements bruts l'analyse botanique de la récolte sous ces divers traitements, a révélé une augmentation considérable de légumineuses:

Fumier seul—Trèfle 17% luzerne 19%; mil 64%.

Chaux et fumier—Trèfle 36%; luzerne 21%; mil 43%.

2-12-6 fumier—Trèfle 27%; luzerne 15%; mil 58%.

Bien que ces données n'aient été obtenues qu'à un nombre restreint d'endroits elles semblent être assez probantes et confirment l'observation générale en pareils cas. Nous pouvons donc conclure que pour obtenir le rendement maximum d'un sol et utiliser profitablement le fumier et les engrais chimiques qu'on y applique, ce sol doit préalablement être bien pourvu de chaux.

En général, l'on recommande l'application de la chaux sur le labour d'automne à raison de 1½ à 2 tonnes à l'acre. Naturellement, cette recommandation ne s'applique pas sur un sol destiné à la culture des patates où la chaux provoque la gale. En tout temps, rappelons-nous que la chaux est un amendement et non un engrais, et que son emploi dont surtout être suivi d'une application de fumier de ferme ou d'engrais chimique, car autrement, le vieil axiome se réalisera: "elle enrichit le père et ruine le fils".

Une femme serait au désespoir si la nature l'avait faite telle que la mode l'arrange.—Mlle de Lespinasse

••

Celui qui fait toujours ce qu'il veut fait rarement ce qu'il doit.—Fénélon

Les mauvaises herbes

La production des récoltes est surtout une question de lutte contre les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes accaparent à leur profit l'eau et la nourriture que renferme le sol et ceux qui prétendent que quelques mauvaises herbes de plus ou de moins ne font pas une grosse différence montrent leur ignorance, tout simplement. Ils ne se rendent pas compte de la concurrence acharnée que les mauvaises herbes font subir aux récoltes dans les champs infestés. La plupart des gens acceptent la présence de chou gras et de l'amarante comme une chose sans aucune importance; ils ne savent pas qu'il faut beaucoup plus d'eau pour produire une livre de chou gras (poids secs) que pour produire une livre d'avoine. L'avoine exige 597 livres d'eau pour faire une livre de matière sèche, tandis qu'une livre de chou gras prend 801 livres d'eau.

En ces dernières années il y a eu, par suite de causes naturelles, une diminution temporaire dans le nombre des mauvaises herbes. L'abondance des sauterelles dans certains districts a réduit la pousse et la vigueur du laiteron. Une série de saisons sèches a enrayé la pousse de la folle avoine.

De même, le chardon du Canada a presque disparu des endroits où il constituait un grand fléau il y a quelques années, cette disposition est probablement le fait des attaques des insectes et des saisons sèches. Il est toujours à craindre cependant qu'un changement de conditions ne ramène laiteron et chardon, et il est bon de se prémunir contre une nouvelle invasion toujours possible.

Les racines du liseron s'enfoncent souvent dans la terre jusqu'à une profondeur de 7 pieds, et emmagasinent suffisamment de nourriture pour tenir la mauvaise herbe en vie pendant deux ans. En ce qui concerne les dégâts causés aux récoltes, la Division de la grande culture du Service des fermes expérimentales fédérales a constaté que la réduction des rendements du grain causé par la présence de la moutarde se monte à 12.7 pour cent.

La parole, comme la flèche, ne revient plus.—XXX

••

L'habile homme est celui qui entend ses intérêts.—La Bruyère

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 8-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

Navires canadiens à l'honneur

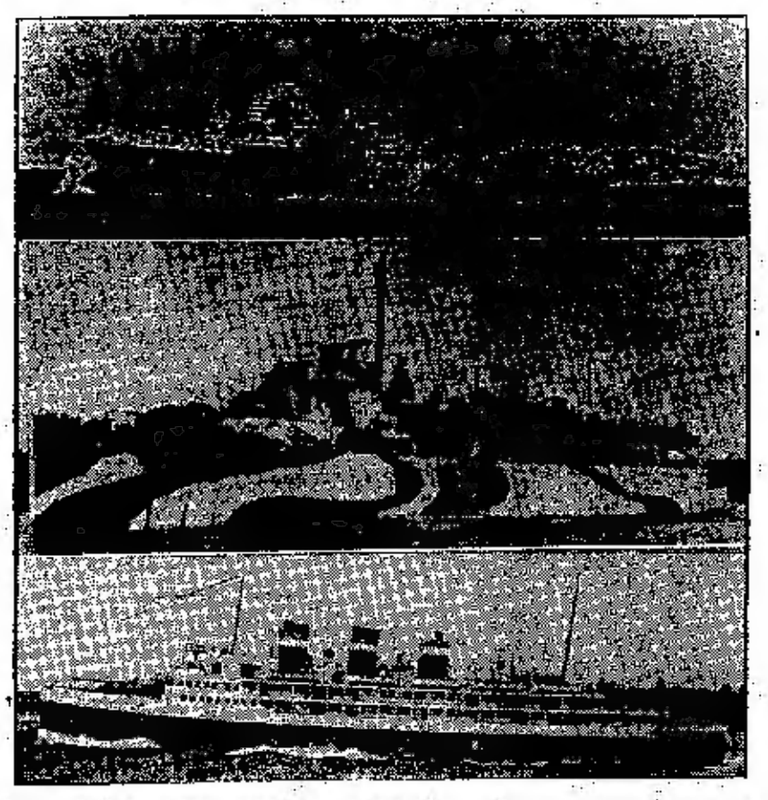

TROIS des navires canadiens qui ont servi à transporter les soldats alliés de l'autre côté de la Manche lors de l'invasion avaient, à l'origine, été dessinés pour servir de navires de plaisance. Ce sont: le Prince Henry, le Prince David et le Prince Robert, construits à Birkenhead, Angleterre pour le compte de la Canadian National Steamships. Avant d'être mobilisés en 1939 par la Marine Royale Canadienne, ces navires transportaient, chaque année, nombre de joyeux touristes dans les eaux de l'Atlantique et du Pacifique. Le Prince Robert a été converti en croiseur anti-aérien tandis que les deux autres devenaient croiseurs auxiliaires.

D'après les dépêches reçues du front allié, le Prince Henry fut l'un des premiers navires à débarquer des troupes sur le sol de France et il fut suivi de près par le Prince David. Le Prince Robert faisait partie de la flotte qui protégeait les navires d'invasion.

Lorsqu'ils donnèrent leur commande, les hauts-fonctionnaires de la Canadian National Steamships [illegible] qu'ils désiraient des navires puissants et rapides, ne sachant pas, alors, que ces navires serviraient plus tard comme croiseurs. Les constructeurs y installèrent des turbines d'une puissance de 16,000 chevaux-vapeur développant une vitesse de 23 noeuds.

Avant d'être convertis en croiseurs, les trois "Princes" renfermaient 334 cabines de première classe et pouvaient accommoder quelque 1,500 voyageurs sur leurs ponts. Depuis la guerre, les deux ponts supérieurs, où se trouvaient en grande partie les cabines, ont été enlevés.

Le Prince Robert est plus en vedette que ses jumeaux. Dès les premiers mois du conflit, il captura un riche navire allemand dans le Pacifique et participa un peu plus tard à une bataille contre des avions ennemis qui attaquaient un convoi allié dans les eaux de l'Atlantique.

Notre photographie montre: en haut, le PRINCE ROBERT et, au centre, le PRINCE DAVID, en tenue de guerre. En bas, le PRINCE HENRY, tel qu'il apparaissait en temps de paix.

L'INVASION ACCENTUE POUR LES CIVILS
LA NÉCESSITÉ D'ÉPARGNER L'ESSENCE !

Un message aux automobilistes canadiens

L'INVASION de l'Europe fait peser une forte demande critique sur les ressources de pétrole des Nations-Unies.

Durant les huit premiers jours de la campagne les avions alliés ont fait 56,000 sorties individuelles. Des milliers de navires de guerre chauffés au mazout et de barques de débarquement font la navette entre l'Angleterre et la France. Des milliers de tanks, de camions, de jeeps, de pièces d'artillerie mobiles, de tracteurs et d'ambulances sont en action.

La force d'impulsion de toute cette activité vient du pétrole—de l'essence et d'autres combustibles provenant d'un approvisionnement décroissant d'huile brute. Mais, comme il n'y a qu'une certaine quantité d'huile, il faudra pratiquer, ici au pays, la plus stricte économie d'essence et d'huile combustible pour assurer la suffisance des approvisionnements actuels.

Le Canada ne peut produire que 15% de l'essence et de l'huile dont il a besoin. Le reste doit être importé de la réserve commune des Nations-Unies, la majeure partie du transport étant effectuée par navires-citernes. Une main-d'oeuvre critique est requise pour produire notre essence et notre huile. Des vies précieuses et des navires précieux doivent être risqués pour nous en faire la livraison.

L'invasion et les difficultés d'approvisionnement et de transport ne sont pourtant pas les seuls problèmes qui se posent. Nous avons besoin, ici même au Canada, d'énormes quantités d'essence et d'huile pour des fins de guerre. Le plan de formation aérienne du Commonwealth a consommé jusqu'à 548,000 gallons en un seul jour. La marine de guerre du Canada—qui compte maintenant 650 navires alors qu'elle n'en possédait que 15 au début de la guerre—consomme plus de 2,150,000 gallons par semaine. L'instruction militaire, l'exploitation des usines de guerre, la production des vivres, le camionnage essentiel—consomment tous d'énormes quantités d'essence et d'autres produits du pétrole.

L'essence est une munition—une munition dont nous n'avons que trop peu. En gaspiller un gallon est un crime contre nos combattants.

MS-14XF

MOINS D'ESSENCE POUR LES CIVILS SIGNIFIE PLUS D'ESSENCE DE COMBAT POUR LES FORCES ARMÉES

No 7 d'une série d'annonces publiées par le Ministère des Munitions et Approvisionnements l'Honorable C. D. Howe, Ministre

Réponses à vos questions sur la crise de l'essence

Combien d'essence a-t-on consommé durant les 54 jours de bombardement qui ont précédé l'invasion? . . . Plus de 200,000,000 de gallons.

Combien de mazout faut-il pour le ravitaillement en combustible d'un cuirassé? . . . De quoi chauffer une maison moyenne pendant 250 ans.

Combien de combustible une division de chars blindés consomme-t-elle à tous les cinq milles d'avance? . . . 10,000 gallons.

Combien de gallons de produits du pétrole faut-il pour répondre aux besoins de 500,000 hommes pour l'invasion de l'Europe pendant une semaine? . . . Plus de 25,000,000 de gallons.

Le Collège et l'O.T.J.

L'activité sur le terrain de jeu du Collège ne perd pas de sa vogue, bien au contraire. Depuis une semaine l'Oeuvre des Terrains de Jeux a repris son travail de l'an dernier avec un équippement remis tout à neuf. Les jeux de l'an dernier ont été grandement améliorés, d'autres ont été remplacés par de nouveaux et il y a quantité de jeux tout-à-fait récents de sorte que les enfants ont vraiment l'embarras du choix.

Ce qui attire tout particulièrement les enfants, grands et petits, c'est la piscine qui grâce à la Société St-Jean-Baptiste qui patronne l'O.T.J. grâce aussi à la générosité et à la bonne volonté des Anciens du Collège, a été revêtue d'un fond de ciment l'an dernier et fait maintenant la joie et les délices des jeunes baigneurs qui viennent prendre leurs ébats dans une eau fraiche, limpide et propre.

Aussi les enfants ont-ils répondu en plus grand nombre que jamais à l'invitation que le R. P. Eugène Mongeau, directeur de l'Oeuvre leur a faite dans les écoles de venir passer leurs vacances sur le terrain du Collège. Dès le premier jour, plus de mille enfants se sont enregistrés au bureau et depuis, le nombre est monté à mille cinq cents. Il y a en moyenne sept ou huit cents enfants sur le terrain chaque jour. Tout ceci prouve bien que la fondation d'une telle oeuvre était un besoin des temps présents. Cette année le Père Mongeau est assisté des Pères Jos Bellavance et Raymond Pesant dans la surveillance des enfants et l'organisation des jeux. De passage nous avons les Pères Dorval Monty et Léon Langlois qui eux aussi fournissent leur bonne part de travail auprès des enfants. Ce contact intime des Pères avec les enfants dans leurs jeux crée chez ceux-ci une intimité, une confiance qui les met tout-à-fait à l'aise; aussi faut-il les voir arriver dès le matin, ils nous viennent de toutes les parties de la ville, plusieurs emportent avec eux leur dîner et des fruits pour la collation et ne quittent le terrain que le soir. Le soir... c'est la grande corvée des Pères quand vient le temps de renvoyer les enfants chez-eux, on commence à neuf heures et demie et à dix heures passées il y en a encore qui trainent sur le terrain, ils ne peuvent pas se décider à quitter un endroit où ils se sont si bien amusés durant tout le jour.

Plusieurs mamans de nom anglais nous ont demandé de bien vouloir recevoir leurs enfants même s'ils ne parlent pas facilement le français, afin de les mettre en contact avec les enfants de langue française, pour leur apprendre à parler le français, et nous en avons accepté un bon nombre; espérons que plus tard ils se souviendront des leçons de français prises sur le terrain de jeux au Collège.

Comme nous voulons doter notre Oeuvre des Terrains de Jeux de jeux plus modernes et assez dispendieux pour l'an prochain, nous organiserons une grande fête champêtre le mercredi 16 août. Au cours de la journée, il y aura des jeux, des courses de toutes sortes pour les enfants et le soir les parents des enfants et les amis de l'Oeuvre sont cordialement invités à venir se reposer et se raffraîchir sur le terrain du Collège. Nous aurons alors du Bingo, du théâtre, des concours, des jeux de toutes sortes, le tout se terminera par un joli feu d'artifice. A cette soirée on fera le tirage de magnifiques prix pour une valeur de $350.00, les billets de ce tirage sont déjà en circulation. Les amis de l'O.T.T.J. qui ont à coeur de voir cette oeuvre se maintenir et se développer de façon à rendre le plus grand service possible à notre population en se chargeant de la surveillance et de l'amusement des jeunes, voudront bien encourager ce tirage et venir eux même à la fête du 16 août. Ce sera en même temps la clôture des activités des jeux pour la saison.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

ICI ET LA DANS LES MAJEURES

Harry Brecheen a été classé un des meilleurs lanceurs de la ligue Nationale dernièrement avec son record de six victoires contre une défaite. Georges Munger, un coéquipier de Brecheen, a maintenant 11 triomphes à son crédit contre 2 revers. Billy Southworth peut bien avoir raison d'être fier de son corps de lanceurs.

• •

En parlant des Cardinaux, Stan Musial, leur voltigeur, s'est emparé de la première position chez les frappeurs avec une moyenne de .377. Musial remplace Dixie Walker qui menait dans ce département depuis le début de l'année.

• •

Mel Ott, le gérant agressif des Giants de New-York, a 18 circuits à son crédit, le plus grand d'enregistrés dans les majeures jusqu'à date.

• •

Félicitations à Bruno Betzel, pilote des Royaux, de Montréal, pour avoir conduit son équipe en première position dans le circuit Shaughnessy. Avec les joueurs qu'il avait à sa disposition, on prétend dans la métropole que Bruno a opéré un miracle. Selon notre avis Red Corriden, Elmer Durrett et Moe Alderaolt sont responsables pour les succès récents des Royaux.

• •

Larry Rosenthal, un voltigeur jadis affilié aux Yankees de New-York, a été vendu aux Athletics de Philadelphie. L'achat de Rosenthal par Connie Mack a été réalisé lorsque celui-là ne voulut pas se rapporter aux Newark Bears, un club "ferme" des Yankees.

• •

Bill Voiselle continue à se distinguer au monticule pour les Giants de la Nationale. Dernièrement il réussit à tenir en échec les bâtons puissants des Cardinaux et les siens triomphèrent 10 à 1.

• •

DANS LE CIRCUIT NICKEL BELT

Les Shamrocks de la ligue sénior de balle-molle se sont montrés supérieurs au Open Pit dernièrement en triomphant de celui-ci 7 à 4. "Lefty" Kulman dut venir à la rescousse d'Oscar Clouthier qui avait commencé la partie au monticule pour l'Open Pit.

• •

Paul Cybulka et Nick Evanshen s'adjoindraient probablement à l'alignement du Silver Foam de la ligue sénior de balle- molle. Cybulka est un ancien lanceur des Shamrocks de Henry Dunn tandis que Evanshen brilla avec le Murphy Paint l'an dernier, au champ intérieur.

• •

Le Coniston occupe la première position dans la ligue Nickel Belt de baseball avec sept victoires contre trois défaites. Les Redmen suivent le Coniston de près cependant.

Blezard Valley

Samedi, le 24 juin, à 7.30 h., M. l'abbé Filiatrault chanta une messe à l'occasion du 25ième anniversaire de mariage de M. et Mme Elzéar Martin. Plusieurs de leurs enfants assistaient à cette messe. Durant la messe, leur fils, Laurent, entonna un cantique touchant, tandis que Robert était au choeur.

De ce mariage sont nés 10 enfants: l'aînée, Edwitha, âgée de 24 ans, à la maison; Eudovie, 22 ans (Mme Jean Moncion), institutrice au village durant trois ans; Alphonse, décédé il y a deux ans à l'âge de 18 ans; Laurent, 18 ans, étudiant au collège du Sacré-Coeur; Marguerite, 16 ans, à la maison; Hélène, 13 ans, Robert, 11 ans, Carmen, 8 ans, Charles 5 ans, Alfred, 3 ans. On offrit à M. et Mme Martin un service en argent.

Dimanche après-midi, le 25 juin, à 3 heures, M. le curé Filiatrault bénissait le mariage de Mlle Gabrielle Lafontaine, fille de M. et Mme Ernest Lafontaine, à M. Emile Bélisle, fils de Mme A. Boyer et de feu M. Bélisle. Vêtue d'une élégante robe de satin blanc, la ravissante mariée entra au bras de son père, au son de l'orgue. Un long voile, retenu en halo sur sa tête, était porté par deux petites bouquetières vêtues de blanc. Son bouquet se composait de roses blanches et rouges. Comme demoiselles d'honneur se trouvaient Mlles Pauline Boyer, accompagnée d'Armand Lafontaine et Lucille Pagé, accompagnée de Elzéar Robillard. L'une portait une longue robe vieux rose tandis que l'autre avait une robe bleu pâle. Mme C. Couillard touchait l'orgue tandis que le chant était rendu par Laurent Martin, Mmes Albert Langdon et Ernest Lafontaine.

Après la cérémonie religieuse on servit le souper chez M. Boyer et aussi la soirée. Les nouveaux mariés reçurent de nombreux cadeaux. Nos meilleurs voeux aux jeunes époux.

Dimanche, le 2 juillet, à 3 heures, M. l'abbé Filiatrault chanta un libera pour la fillette de M. et Mme Henri Ménard. Agée d'un an et quelques mois, Georgette succomba après une courte maladie à l'hôpital St-Joseph. Lui survivent outre son père et sa mère, deux frères et une soeur, Georges, 14 ans, Thérèse, 11 ans, et Cyrille, 4 ans.

Dimanche soir, de nombreux parents et amis se rendirent chez M. et Mme Emery Moncion, à l'occasion de leur anniversaire de naissance. M. Moncion atteignait ses 71 ans et son épouse ses 63 ans. Se groupaient autour d'eux, 14 enfants et quelques petits enfants. Durant la soirée, leur dernier fils, Gérard, lut une charmante adresse, tandis que Lionel Lalonde offrait une bourse bien garnie à son grand-père, et que Roger, son frère, offrait un bouquet d'oeillets à sa grand'mère. On servit un succulent goûter avec la bière pour mouiller le gosier.

Verner

M. et Mme Maurice Ducharme, ainsi que M. L. Beauparlant sont revenus enchantés d'un récent voyage à Windsor.

M. Rosaire Rainville et leur bébé, ainsi que M. Roméo Rainville, de Welland, étaient en promenade chez leurs nombreux parents ici la semaine dernière.

Dimanche dernier, Mlle Rita Lavallée, unissait sa destinée à M. Ernest Roy, de Sudbury. Le soir, une réception eut lieu chez les parents de la mariée. Nos meilleurs voeux à ces nouveaux époux.

Le grand lavage de l'église a été fait mardi dernier par un groupe de dames et demoiselles de la campagne. Mille mercis à ces bonnes gens qui ont prêté leur concours à cette corvée.

Une douzaine de nos ligueurs du Sacré-Coeur ont suivi la retraite fermée au Pensionnat N.-D. de Lourdes, à Sturgeon Falls. Un bon nombre de dames et de jeunes filles de la paroisse ont aussi fait la retraite.

M. et Mme Philippe Authier visitaient la famille Pedro Paquette récemment.

M. Conrad Poitras revenait dernièrement d'un voyage à Montréal et Ottawa.

La routine est la religion qui a le plus de dévots.—Mme de Motteville

KELLY'S RADIO SHOP
BEL ASSORTIMENT DE RADIOS-BATTERIES
Tous en excellente condition - Prix raisonnables
Service garanti pour trois mois.
Téléphone 6-6381 129 rue Durham sud, Sudbury

Au GRAND
Lundi — Mardi — Mercredi
les 17 — 18 — 19 juillet

LA RUSSIE NOUS DONNE UN NOUVEAU FILM SENSATIONEL!

L'histoire complète des crimes monstrueux de l'Allemagne dans l'Ukraine—La vengeance terrible et rapide de l'armée rouge—Réalisé par 24 photographes combattants.

AUTRE ATTRACTION:
"GIRL FROM MONTEREY"

Théâtre CAPITOL Sudbury
Mer. jeu. ven. sam. - les 19, 20, 21, 22 juillet
Snow White
AND THE SEVEN DWARFS

Au REGENT
DIMANCHE A MINUIT - LUN. - MAR. - MER., 17 - 18 - 19 JUIL.
JOHN HALL — MARIA MONTEZ
Sabu and Lon Charney
dans
COBRA WOMAN
EN COULEURS

THEATRE RIO
SUDBURY ET LEVACK
261 rue Hazel Sudbury Ont.

Les 13 - 14 - 15 juillet - Jeu. - Ven. - Sam.
Around The World
KAY KYSER
Prairie Gun Smoke
BILL ELLIOTT
Caricature — Chapitre 2 de "Captain Midnite"
et
Dernières nouvelles
Vendredi soir, 14 juillet, "REVIVAL"
Henry Fonda, Barbara Stanwyck
dans
"YOU BELONG TO ME"

Les 17 - 18 - 19 juillet - Lun. - Mar. - Mer.
None Shall Escape
avec
MARSHA HUNT - A. KNOX
Slightly Dangerous
LANA TURNER - ROBERT YOUNG